Louis Desrochers & Fils Ltée
"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"
TEL. 756-4574
537, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, QUE.

L'Action POPULAIRE

VOL. LVI — NO 36 JOLIETTE, MERCREDI LE 18 SEPTEMBRE 1968

Emprunt sans intérêt de la Fabrique de St-Esprit

ST-ESPRIT — La Fabrique de St-Esprit vient de réussir quelque chose d'assez remarquable, en tous cas, quelque chose qui en a surpris plusieurs et qui a complètement abasourdi les pessimistes. En 20 jours exactement, par tranches de $100 et par montants individuels variant de $100 à $600, La Fabrique a emprunté $15,000 sans intérêt auprès de 94 personnes, dont 92 de la paroisse et 2 de l'extérieur. L'emprunt est contracté pour une période maximum de 5 ans et la Fabrique s'est engagée à remettre ce montant de $15,000 en 5 ans à même ses surplus, selon la formule du tirage au sort, chaque contrat de $100 étant numéroté. La Fabrique déterminera chaque année la date du tirage et les prêteurs portant les billets correspondant aux numéros tirés seront remboursés.

Au début de juillet un mot de cet emprunt avait été dit au prône et dans le semainier, la Fabrique ayant alors décidé de nombreux travaux de réparation et de ménage jugés urgents pour la plupart, à l'église et à la sacristie. Ces travaux commencés le 29 juillet se sont poursuivis depuis sans interruption et devraient se terminer cette semaine sous la responsabilité de la maison Dallaire Inc. de Montréal.

Au début d'août, l'emprunt était officiellement lancé. Le 9, se signait le 1er contrat de $100 et le 29 août, le 150e était signé, alors qu'une vingtaine de paroissiens étaient encore parmi ceux qui avaient manifesté leur intention de prêter. Parmi ces derniers, six ont déjà transformé en don à la Fabrique une partie du montant qu'ils avaient décidé de prêter et ont ainsi totalisé $300 en dons.

Cette réussite de la Fabrique est tout à l'honneur de la centaine de paroissiens qui ont bien voulu accepter le sacrifice de l'intérêt pour une période qui peut varier de un an à cinq ans sur un montant de $100 à $600 et qui ont ainsi permis à l'ensemble de la paroisse une économie de près de $4,000.

En fait 67 personnes ont prêté $100 dont une de l'extérieur; 13 personnes ont prêté $200; 7 personnes ont prêté $300; 6 personnes ont prêté $500 dont une de l'extérieur; 1 personne a prêté $600 (un jeune homme de 20 ans); 6 personnes ont donné des montants variant de $20 à $100 pour un total de $300.

Parmi ces prêteurs, il y a des hommes et femmes, des gens mariés, des célibataires, des gens âgés, des gens dans la moyenne, des jeunes. Il y a même des étudiants dont un âgé de 10 ans. Au moins $10,000 ont été prêtés par des gens de moins de 60 ans et $5,000 par des gens de moins de 40 ans; et $1,500 par des gens de moins de 30 ans.

Bravo à tous!



DELEGUES DE 300,000 COOPERATEURS — La Société des Artisans, coopérative d'assurance-vie, a tenu l'assemblée générale de ses délégués régionaux, en l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, le 7 septembre. Les délégués ont pris connaissance des réalisations de leur coopérative au Canada et aux Etats-Unis et ont recherché des moyens nouveaux de mieux assurer la sécurité financière de leur milieu. Sur cette photo, nous remarquons dans l'ordre habituel quelques représentants de la région à ce congrès: MM. Réginald Lachapelle, de Crabtree Mills; Gérard Gagnon, gérant de la région des Laurentides; Lucien Aubuchon, de St-Jérôme, administrateur; Roger Morin, de l'Epiphanie, vice-président régional; Gérard Arguin, de Notre-Dame des Prairies, trésorier régional et Marcel Ratelle, de Crabtree Mills.

Augmentation des rentes en 1969

Pour la deuxième année consécutive, les montants de prestations versées en vertu du Régime de rentes du Québec seront haussés, annonce M. Robert De Coster, président de la Régie des rentes. L'augmentation entra en vigueur à compter de janvier 1969.

Cette majoration est consécutive à l'accroissement de deux pour cent de l'indice des rentes dont le ministère du Revenu fait le calcul, chaque année, en se basant sur l'indice des prix à la consommation. A la suite de la hausse de l'indice des rentes, le maximum des gains admissibles aux fins du Régime de rentes passera de $5,100 à $5,200 par année, ce qui entraînera aussi une hausse du montant maximum des contributions annuelles.

Rente de retraite

Toutes les prestations de retraite en cours de paiement à la fin de la présente année augmenteront de deux pour cent en janvier prochain. Quelque 10,000 bénéficiaires profiteront de cet avantage.

Rentes de survivant

La Régie des rentes verse des rentes de survivant depuis février dernier. Les prestations de cette catégorie, payables à la fin de 1968, seront aussi accrues de deux pour cent en 1969. La rente d'orphelin passera de $25.50 à $26.01 par mois. La rente de veuve et la rente de veuf invalide sont constituées d'un montant à taux uniforme qui passera de $25.50 à $26.01 et d'un montant basé sur la rente de retraite du cotisant qui sera aussi majoré.

Les prestations qui deviendront payables en 1969 vont aussi refléter la hausse de l'indice des rentes.



A Saint-Paul

Mardi, le 24 septembre, à 8 heures à l'Ecole du Sacré-Coeur de Saint-Paul de Joliette, le R.P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., prononcera une conférence qu'il a intitulée: "Heureux comme des poisosns dans l'eau."

La soirée est organisée par les adultes de la paroisse et sera présidée par M. l'abbé Gérard Gaudet, curé. Le prix d'entrée est de $1.

A la rentrée scolaire

76,695 formulaires de demandes de prêts-bourses expédiés aux étudiants

QUEBEC — Le service de l'aide aux étudiants au ministère de l'Education avait expédié, au moment de la rentrée scolaire, 76,695 formulaires de demande de prêts-bourses pour l'année 1968-69. De ce nombre, 68,802 ont été expédiés avant le 25 juin dernier aux étudiants qui avaient fait une demande de prêt et bourse en 1967-68. Il est à souligner, cependant, que, du nombre total de formulaires adressés aux étudiants, seulement 17,933 ont été retournés à ce jour au ministère pour analyse. Le service de l'aide aux étudiants tient à rappeler que la date-limite de renvoi est fixée au 30 septembre pour toutes les demandes émises avant le début de septembre.

Par ailleurs, les étudiants qui font une demande pour la première fois en 1968-69 doivent remplir d'abord une carte d'inscription qui sert à l'émission du formulaire. A la rentrée scolaire, 7,895 formulaires avaient été expédiés de cette façon; au cours de la semaine dernière, 5,000 autres formulaires ont été expédiés à partir de cartes d'inscriptions.

DATE-LIMITE DE RENVOI DES FORMULAIRES

D'ici la fin de septembre, il y aura une émission de formulaires par semaine. Les cartes d'inscription sont disponibles dans tous les établissements d'enseignement reconnus et dans tous les bureaux régionaux du ministère de l'Education. Les demandes directement adressés au service de l'aide aux étudiants reçoivent une réponse immédiate. L'étudiant n'a qu'à indiquer son nom, son adresse et la langue de correspondance qu'il désire utiliser; ces renseignements permettent de lui émettre un formulaire de demande pré-identifié.

Les formulaires émis à la suite de cartes d'inscriptions reçues avant le 30 septembre porteront comme limite la date du trentième jour suivant l'émission. Par conséquent, les formulaires, émis à partir des cartes d'inscription reçues le 30 septembre, pourront être retournés à l'aide aux étudiants pour analyse jusqu'au début de novembre. L'expérience a démontré qu'un délai de 30 jours est satisfaisant.

A VENDRE
Une part du
CLUB DE GOLF DE JOLIETTE
S'adresser à
L'Action populaire

Soirée dansante

Les Chevaliers de Champlain, tel qu'annoncé la semaine dernière, ont organisé pour le samedi 19 octobre prochain, à 8 heures 30 du soir, une grande soirée dansante.

A cette occasion le gagnant d'un congélateur Roy, prix d'une souscription en faveur des oeuvres des Chevaliers de Champlain, sera connu.

Retenez dès à présent votre billet pour cette intéresante fête sociale.



JULES ALLARD

A Joliette le 15 septembre à l'âge de 5 ans est décédé accidentellement, Jules Allard, enfant de Raoul Allard, agent d'assurances, et en charge du corps des Troupiers Nationaux de Joliette et de Thérèse Coutu, demeurant à 165 rue Dugas, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 18 septembre, au départ des Salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau, Joliette pour l'église Saint-Jean- Baptiste où le service fut célébré à 2 h. 30 inhumation au cimetière de Joliette.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse dans le deuil: ses frères et soeurs: Madeleine, Daniel, Marie, Claude, Jean-Luc, Suzanne et Agnès; sa grand-maman maternelle: Mme Vve Victorin Coutu, de Joliette, et plusieurs autres parents.

MME MARIE-ANNE MORIN-COTE

A Ste-Elisabeth, le 14 septembre à l'âge de 90 ans est décédée Mme Marie-Anne Morin, épouse en premières noces d'Avila Grenier et, en deuxièmes noces de M. Arthur Côté, demeurant au Couvent de Ste-Elisabeth.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 16 septembre, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis, pour l'église paroissiale de St-Paul de Joliette où le service fut célébré à dix heures et trente.

La défunte laisse dans le deuil une soeur: la R. Soeur Régina, des Soeurs de la Providence, à Ste-Elisabeth, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

M. J.-EUGENE COUTURE

A Joliette, le 15 septembre, à l'âge de 71 ans, est décédé M. J.-Eugène Couture, employé du CPR à sa retraite, époux de Jeannette Jutras, demeurant à 331 rue de la Gare, à St-Thomas de Joliette.

ra pjrésidé par M. l'abbé Gémercredi le 18 septembre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674, rue St-Louis, pour l'église paroissiale de St-Thomas de Joliette où le service fut célébré à 11 h.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. Hervé Couture, employé au CPR et son épouse, M. et Mme Théodore Couture, M. Jean Couture, adjudant en chef au Collège Militaire de St-Jean et son épouse, M. et Mme Jacques Couture, M. et Mme Alain Morissette (Jeannine), M. Paul Couture, vendeur pour la Brasserie Molson à Joliette et son épouse et M. et Mme Gilles Couture ainsi que plusieurs petits-enfants.

M. KILDA FOREST

A Joliette le 10 septembre, à l'âge de 83 ans est décédé M. Kilda Forest, époux en 1ères noces de feu Rébecca Racette et, en secondes noces de feu Bertha Ouellette, demeurant à 229A, rue Ste-Anne, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 14 septembre au départ des Salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau pour la Cathédrale où le service fut célébré à 3 heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Frère Ivanhoe Forest, c.s.v., de Terrebonne, Fr. Rénald Forest, c.s.v. de Montréal-Nord, Berthe (Mme Freddy Chabot) et Mlle Thérèse Forest, de Joliette; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Adélard Dazé, de Terrebonne, M. et Mme Joseph Forest, de Montréal; des petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

M. MICHEL JOLY

A Crabtree le 15 septembre à l'âge de 20 ans est décédé M. Michel Joly, fils de M. et Mme Roger Joly (Madeleine Landry), demeurant à 200, 4e Avenue, Crabtree. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 18 septembre, départ des Salons Garceau et Garceau, 92, 5e Rue, Crabtree pour l'église de Sacré-Coeur de Crabtree où le service fut célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

Le défunt laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère et ses soeurs: M. Gabriel Joly, Francine (Mme Michel Migué), Lise (Mme Claude Mailloux) et Mlle Lauraine Joly, tous de Crabtree.

M. FRANCIS LAVERDURE

A Joliette, le 11 septembre à l'âge de 88 ans est décédé M. Francis Laverdure, époux de feu Marie Brousseau demeurant à 147 rue Précieux-Sang, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 14 septembre, au départ des Salons Garceau et Garceau, 151, rue Papineau, Joliette pour l'église de Christ-Roi où le service fut célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil: ses enfants: M. et Mme Henri Laverdure, M. et Mme Léo-Paul Laverdure, Mlle Antoinette Laverdure, de Joliette.

M. LUCIEN ROBILLARD

A Joliette, le 15 septembre à l'âge de 63 ans est décédé M. Lucien Robillard, fils de feu Alfred Robillard et de feu Délia Neveu, demeurant autrefois à St-Zénon, Cté Berthier.

Les funérailles ont eu lieu le 18 septembre au départ des Salons Garceau et Garceau, 151, rue Papineau pour l'église du Christ-oi où le service fut célébré à 10 h. Inhumation au cimetière de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil: ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Pierre Robillard, de St-Michel des Saints, M. et Mme Rosaire Robillard, de Montréal, M. et Mme Romuald Robillard, de St-Zénon, Anna (Mme Raoul Godfroy), de Joliette, plusieurs neveux et nièces.

de Saint-Liguori, la R. Soeur Blanche Vadnais, de la Congrégation des SS. CC. Jésus Marie, Maison Querbes, Joliette, la Rév. Sr Claudia Vadnais, Cong. des SS. CC. Jésus Marie, à Laval des Rapides, M. et Mme Georges Bazinet, St-Pierre de Joliette, M. et Mme Gabriel Lafond, de Trois-Rivières, Mme Raoul Vadnais, de Joliette.

M. REMI ROBERT

A Ste-Julienne, le 12 septembre, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Rémi Robert, époux de Hortense Vadnais. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 14 septembre au départ du Foyer Funéraire, 49 Cartier, à Ste-Julienne, pour l'église paroissiale où le service a eu lieu à 3 h. p.m. Inhumation au cimetière de Ste-Julienne.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. Maurice Robert, de Joliette, M. Jacques Robert, M. et Mme Jean Robert, M. et Mme Richard Léger (Jeanne), M. et Mme André Robert, de Montréal, M. et Mme Jean-Robert Neveu (Alice) de Saint-Ambroise, Mlle Jacqueline Robert, de L'Assomption; ses soeurs: Mme Albert Venne, Mlle Régina Robert, Mlle Wilda Robert, de St-Ambroise; ses belles-soeurs: Mme Patrick Robert,

Ste-Béatrix

(De Notre Correspondant)

DECES

Le 30 août est décédé M. Bernard Parent, il était le fils de M. et Mme François Parent, il laisse dans le deuil en plus ses frères et soeurs.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

CIMETIERE

Dimanche dernier il a eu lieu le pèlerinage au cimetière, nous avons dû remarquer le respect que les paroissiens leur ont témoigné par leurs nombreuses présences.

VISITE PAROISSIALE

M. le Curé commencera sa visite paroissiale annuelle le 16 septembre, nous lui souhaitons la cordiale bienvenue dans chacun de nos foyers.

RETRAITE

Le 22 septembre se tiendra la retraite paroissiale. C'est le Rév. Père Beaulac, de la communauté des Pères Marisses, qui nous entretiendra durant les homélies.

VILLEGIATEURS

Nous avons remarqué le départ des touristes pour cause du retour de leur enfant à l'école, c'est à l'occasion que nous profitons pour leur souhaiter bon succès!

FERMETURE DES EPICERIES

Dans les dimanche à l'avenir tous les magasins seront fermés à 12 h. 30, c'est dû à la bonne entente entre les épiciers, ce qui leur permettra aussi de se divertir plus librement.

BAPTEMES

GENEST: Le 10 août, Joseph, Stéphane, Ferrie, Aurèle, Gaston né le 5 août, enfant de M. et Mme Gérard Genest (Berthe Arsenault) St-Contant. Parrain et marraine: M. Gaston Hébert et Mlle Jeanne-d'Arc Arsenault de Ste-Béatrix.

BLOUIN: Le 1er septembre, Marie, Josée Lucien, née le 25 août à l'Hôp. St-Eusèbe, enfant de M. et Mme Gaétan Blouin (Monique Thériault). Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Thériault (Irène Gariépy, grands-parents de Ste-Béatrix.

LAPORTE: Le 8 septembre, Marie, Josée, Pauline, née le 2 septembre, enfant de M. et Mme Jean-Pierre Laporte (Angèle Riopel). Parrain et marraine: M. et Mme Bernard Riopel (Pauline Aumont), gds-parents de St-Côme.

Félicitations!

Encouragez nos annonceurs

MONUMENTS MALO
388 Beaudry Sud
Tél. 756-6980
Joliette

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE

Soumissions pour le transport des élèves

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par le soussigné, qu'à une session tenue le 12 juin 1968, Messieurs les commissaires d'écoles de la Commission scolaire régionale Lanaudière ont autorisé la demande de soumissions pour le transport des élèves:

Soumission no	De	A:
68	Ste-Béatrix, St-Jean-de-Matha, St-Félix, Ste-Mélanie, Joliette (environ 15 élèves)	Joliette (semi-éducables)
69	Lanoraie, Ile St-Ignace, St-Thomas, Joliette, Ruisseau St-Pierre (environ 15 élèves)	Joliette (semi-éducables)
70	St-Gabriel, St-Cléophas, rang Ste-Catherine, Berthier, rang York, St-Barthélemy, rang Berthelet, St-Cuthbert, Berthier-Nord, Berthierville, Grande Côte, Lanoraie Ile du Pas (environ 15 élèves)	Berthier (semi-éducables)
71	Village et rangs de St-Lin Village et rangs de L'Epiphanie Village et rangs de St-Roch (environ 15 élèves)	L'Epiphanie (semi-éducables)

REGLE GENERALE

1. Les entrepreneurs intéressés doivent se procurer les conditions et les formules de soumissions au secrétariat de la Commission scolaire régionale Lanaudière au 333, rue Sir Mathias Tellier à Joliette.

2. Les soumissions seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. (heure avancée) le 26 septembre 1968 au bureau du directeur du transport au 333, rue Sir Mathias Tellier à Joliette, sous enveloppe scellée avec la mention "SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ELEVES, SOUMISSION NO .....".

3. Les soumissions seront ouvertes le même jour à 9 h. 30 a.m. en la salle des commissaires au 333, rue Sir Mathias Tellier à Joliette. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

4. La Commission scolaire régionale Lanaudière se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Joliette, le 18 septembre 1968.

Par: *Yvon Comtois*, dir. adjoint au transport

† REMERCIEMENTS

MME HERCULE BEAUCAGE
ET SES ENFANTS

vous expriment la plus vive gratitude pour la part généreuse que vous avez prise au deuil profond qui les a frappés lors du décès de

M. HERCULE BEAUCAGE

St-Roch, 10 juillet 1968

TEL. 753-5890 C.P. 177

Studio HÉTU

"Le seul véritable spécialiste en photographie à Joliette"

509 Notre-Dame Joliette

L'action POPULAIRE

VOL. LVI — NO 36 JOLIETTE, MERCREDI LE 18 SEPTEMBRE 1968

Prises de position du Conseil Central des Syndicats nationaux au Bureau confédéral de la CSN

En fin de semaine dernière, se tenait à Québec un bureau confédéral-CSN, réunissant les présidents des différents Conseils Centraux, des officiers de fédérations de même que plusieurs permanents syndicaux.

En regard de la grève de la Régie des Alcools du Québec, une résolution a été adoptée, visant à augmenter les allocations des grévistes à $30 par semaine pour les gens mariés et $20 pour les célibataires, majorant ainsi les allocations actuelles de $10 pour les gens mariés et $5 pour les célibataires. Cette augmentation sera prise à même le Fonds de défense professionnelle sans toutefois nécessiter une augmentation de per capita pour les syndiqués affiliés à la CSN. De plus, cette décision de l'exécutif devra être ratifiée par le prochain congrès de la CSN qui aura lieu en octobre prochain.

Cette résolution est cependant effective immédiatement pour tous les grévistes, dès leur 13e semaine de grève.

Le Conseil Central des Syndicats nationaux de Joliette, par l'entremise de son président, M. Guy Lévesque, a fortement appuyée cette décision du Bureau confédéral, précisant que la situation actuelle des négociations de la RAQ nécessitait une intervention individuelle de chaque travailleur affiliés à la CSN, puisque le gouvernement, par son attitude rétrograde, menace directement les principes de base des négociations dans tout le secteur public, ce qui ne manquera pas d'affecter le secteur privé dans les négociations futures.

Le gouvernement ne peut se permettre d'opposer aux négociations normales une "politique salariale giobale" pour tous ses employés. C'est inconcevable! Les conditions de travail, les salaires diffèrent sur une trop grande échelle.

Afin de procéder le plus rapidement possible à la nomination d'un médiateur indépendant en remplacement du conciliateur, Gilles Laporte qui avait été nommé par le ministère du Travail pour créer pendant quelques semaines un certain rôle de diversion qu'il a d'ailleurs rempli d'excellente façon, le Syndicat en collaboration avec le Conseil Central des Syndicats nationaux fait présentement circuler une pétition qu'il présentera prochainement au gouvernement.

Tous les travailleurs conscient des répercussions éventuelles de la position du gouvernement face à la négociation des salaires à laquelle il oppose une "politique" plutôt que de laisser libre cours au dialogue, se feront un devoir de signer ladite pétition pour activer le règlement du litige en cours.

Une assemblée d'informations concernant la Régie se tiendra mercredi prochain le 18 septembre à 8 h. au 421 de Lanaudière, à la salle d'assemblée du Conseil Central; les explications sur la situation actuelle vous seront données par le négociateur en chef, Me Jean-Paul Lalancette qui sera entouré de son comité de négociation et du directeur général des grèves à la CSN, M. Raymond Couture. On profitera de cette occasion pour lancer officiellement la pétition en faveur de la nomination du médiateur indépendant.

Lors du même Bureau confédéral, les délégués se sont prononcés contre la déclaration du premier ministre du Canada dans laquelle il annonçait qu'en vertu d'une décision du nouveau gouvernement, on annulait tous les octrois attribués dans le cadre des "travaux d'hiver".

Le Bureau confédéral recommande à M. Johnson et au gouvernement provincial d'assumer l'entière responsabilité financière de ces projets et de se prévaloir d'une somme équivalente à même les taxes attribuables au fédéral.

Il y a également eu discussions concernant l'appui que les travailleurs syndiqués se devaient d'accorder aux syndicats étudiants dans leurs révendications créant ainsi un accord de principe face à leurs manifestations et visant à rapprocher le secteur étudiant aux syndicats ouvriers.

Guy Lévesque, président du CCSN



Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, l'honorable Marcel Masse a signé au nom du Gouvernement cette première convention dans les collèges d'enseignement général et professionnel du Québec.

Nous remarquons sur cette photo le Frère Omidas Gélinas, directeur du CEGEP de Ste-Foy signant la convention, M. Gérald Martin, conseiller technique au Ministère de l'Education ainsi que monsieur Masse.

Première convention collective dans les CEGEP

Québec — Le Ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a signé récemment au nom du Gouvernement une première entente avec un des vingt-trois (23) CEGEP qui négocient cette année une première convention collective. Il s'agit du Syndicat des Professeurs du CEGEP de Ste-Foy qui groupe quelque 125 enseignants.

Cette première convention d'une durée de trois ans comporte des conditions de travail avantageuses et constitue une convention type dans ce secteur de l'enseignement.

Les principaux points de l'entente portent sur les traitements, la charge de travail de l'enseignement et la consultation pédagogique et administrative.

Les enseignants du CEGEP de Ste-Foy recevront des traitements fixés d'après l'échelle de salaire offerte à tous les enseignants du Québec. Il faut noter que cette échelle a déjà été acceptée par les enseignants des Collèges classiques et ceux des écoles du Gouvernement (Ecoles de Métiers, Instituts de Technologie, Ecoles Normales, etc...)

Avant la présente convention, les enseignants du CEGEP de Ste-Foy étaient rémunérés suivant l'échelle du Bill 25. Avec la nouvelle classification et la nouvelle échelle de salaires, un enseignant ayant 19 ans de scolarité (moyenne actuelle des enseignants de Ste-Foy) et 7 ans d'expérience, recevra un salaire de $10,960.00 — soit une augmentation de plus de $1,700 — pour la durée de la convention.

En ce qui concerne la charge de travail, le nombre d'enseignants est déterminé d'après le même rapport maître-élève qui a été accepté par les enseignants des Collèges classiques.

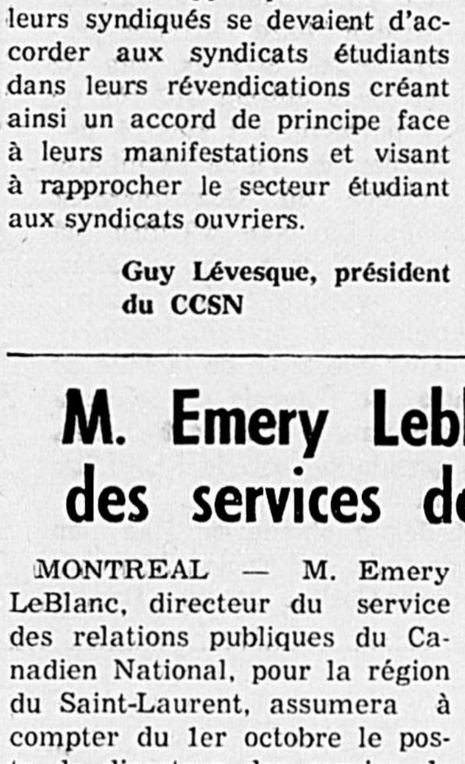
En ce qui a trait à la consultation, un comité paritaire de relations professionnelles a été forcé. Ce comité conseille le collège de l'interprétation formée de membres de l'administration, d'enseignants et d'étudiants veillera aux aspects pédagogiques et avisera le collège sur le développement de l'enseignement.

Il est à noter que ce premier contrat de travail dans un CEGEP a été accepté à l'unanimité par l'assemblée générale des enseignants de Ste-Foy.

Les négociations étaient dirigées pour la partie patronale par M. R. Bégin et par le Fr. H. Gélinas et pour la partie syndicale par MM. M. Savard et Léo Blais, président du Syndicat. Le Gouvernement, pour sa part, était représenté au cours des négociations par Me Gérald Martin et M. Jean Lapierre, tous deux du Ministère de l'Education.

M. Emery Leblanc directeur des services de presse au CN

MONTREAL — M. Emery LeBlanc, directeur du service des relations publiques du Canadien National, pour la région du Saint-Laurent, assumera à compter du 1er octobre le poste de directeur des service de presse aux relations publiques au siège social de la compagnie. C'est ce qu'annonce M. C.A. Harris, directeur des relations publiques.



M. EMERY LEBLANC

M. LeBlanc remplace M. J. M. Muir, qui quitte la compagnie après 10 années de service au Canadien National.

Emery LeBlanc est né à Shédiac, N.-B., et est diplômé du collège Sainte-Anne, Pointe de l'Eglise, N.-E. Il a fait ses études philosophiques à Charlesbourg, près de Québec, et a enseigné à l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst et au collège l'Assomption de Moncton avant d'entrer en 1943 au journal "L'Evangéline", dont il devenait rédacteur en chef en 1945. Il a été plusieurs années membre du conseil d'administration de l'Association des directeurs de journaux du Canada et en fut président de 1961 à 1963. Il a été associé, à divers titres, à l'activité de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada.

Il est membre du conseil d'administration de La Sauvegarde, compagnie d'assurances de Montréal. En 1967, l'Université de Moncton lui décernait un doctorat honorifique en reconnaissance de ses contributions à la cause acadienne en particulier et canadienne en général.

Entré au service du Canadien National en 1963 comme adjoint au directeur des relations publiques de la région de l'Atlantique à Moncton, il devenait en avril 1964 directeur des relations publiques de la région du Saint-Laurent à Montréal.

Pour l'année scolaire 1968-69

1,666,300 Québécois aux études

QUEBEC — 1,666,300 Québécois poursuivront des études au cours de l'année scolaire 1968-69 qui s'est officiellement ouverte le 4 septembre dernier, et cela depuis la maternelle jusqu'à l'université. Ceci représente une diminution globale de 54,360 par rapport à l'année 1967-68; on note une diminution de 97,300 au niveau élémentaire, diminution qui est comblée partiellement par les inscriptions aux autres niveaux. Ci-dessous, le détail, par niveaux d'enseignement, des clientèles scolaires pour 1967-68 et 1968-69.

	1967-68	1968-69
Maternelle	77,200	85,000
Elémentaire	1,030,500	933,000
Secondaire	465,000	489,100
Collégial	93,500	106,800
Université	44,460	52,800
TOTAL	1,710,660	1,666,300

EDITORIAL

Une réalité à ne pas oublier:
L'étudiant est un être humain...

Il m'est arrivé, l'autre jour, de faire monter en auto un étudiant qui retournait chez-lui "sur le pouce". Libéré dès le début de l'après-midi par un horaire encore mal ajusté, il tentait de regagner le toit familial sans attendre les bons soins de l'autobus scolaire qui l'aurait pris en charge à 4 h. 10, pour le déposer chez-lui une heure et trente minutes plus tard...

Devant ce fait, banal en soi, je me suis demandé quelle énergie, quel enthousiasme pour l'étude personnelle à domicile peut subsister chez un adolescent quand, au fardeau des cours réguliers, s'ajoutent trois heures de transport journalier. On a beau invoquer les exigences de la concentration pour assurer un meilleur enseignement, il reste que nos adolescents sont, par la force des choses, soumis à un régime de vie qui n'est pas spécialement propice à un travail intellectuel optimum.

Je me souviens qu'à l'âge de mon "étudiant pouceux" de l'autre jour, j'étais pensionnaire au collège... Les seuls voyages que j'avais alors à effectuer pour aller en classe consistaient à arpenter le corridor qui menait de la salle d'étude à la salle de cours... Et si je n'étais pas en forme pour le cours de 8 h. 30 le matin, je ne pouvais invoquer les fatigues du transport matinal! Il n'est évidemment pas question de retourner en arrière. Car, tout le monde le sait... et le dit — même ceux qui n'ont pas vécu l'expérience — le pensionnat est une forme de vie inhumaine et anti-naturelle heureusement révolue! Contrairement à ceux d'aujourd'hui, nos professeurs étaient des incompétents (forcément, puisqu'ils étaient prêtres ou religieux!); et comme il n'y avait alors ni ministère, ni technocrates, ni ordinateurs électroniques, nos programmes d'étude étaient archaiques et incohérents Mais, soyons sérieux! Malgré tout, je me considère encore comme un privilégié d'avoir vécu cette époque, d'autant plus que les contacts humains avec professeurs et confrères ont été, à mon point de vue, un enrichissement que je n'échangerais contre rien au monde.

Aujourd'hui, les temps sont bien changés: l'instruction gratuite (!!) est ouverte à tous, même ceux qui ne veulent pas étudier... On érige, à grand frais, d'immenses "usines du savoir" que l'on remplit chaque matin et qui se vident chaque soir de milliers d'élèves cueillis aux quatre coins de la région. Etudiants et professeurs sont pratiquement étrangers les uns aux autres; les confrères ne se connaissent à-peu-près pas... Encore, si les résultats scolaires étaient tellement encourageants... Mais est-ce bien le cas?

Certes, il faut faire la part des choses: on prend les bouchées doubles pour rattraper le retard, on est en pleine période de réorganisation de tout notre système scolaire... Mais prenons garde que la génération actuelle de nos étudiants ne fasse les frais de cette réorganisation et ne devienne l'innocente victime d'expériences mal rodées. La concentration, qui n'est pas un mal en soi, oblige cependant à des contrôles bureaucratiques qui, souvent, entravent plutôt qu'ils ne facilitent la bonne marche des institutions; les techniques modernes de la mécanographie sont utiles, mais elles risquent de faire de l'étudiant un simple numéro sur une fiche qu'une machine inhumaine avale, digère et classifie froidement...Le transport quotidien des élèves est un mal nécessaire qui peut, cependant, par la fatigue engendrée, tarir toute énergie intellectuelle.

Pensons-y! Malgré la bonne volonté de nos administrateurs scolaires et de nos éducateurs, malgré les sommes fabuleuses que l'on consacre à l'éducation, les résultats seront décevants, voire désastreux, si l'on oublie que nos étudiants sont, avant tout, des êtres humains qui ont besoin, pour s'épanouir, d'avoir un régime de vie qui tienne compte de cette réalité.

LOUIS GERMAIN, ptre

St-Esprit

(De Notre Correspondant)

NOUVEAUX PAROISSIENS

Nous sommes heureux d'avoir comme co-paroissiens M. et Mme Gilles Leblanc, autrefois de St-Jacques. Mme Leblanc enseigne une classe maternelle à l'école Dominique Savio. Ils habitent chez M. et Mme Hermas Martineau.

PROCHAINS DEPARTS

Luc Brisson, fils de M. et Mme Fernand Brisson doit bientôt partir pour la France afin d'y poursuivre ses études universitaires. Il obtiendra un Doctorat en Philosophie à l'Université de Paris (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Nanterre) pendant deux ans.

Après avoir fait ses études secondaires au Séminaire de Terrebonne et ses deux Philosophies au Séminaire de Ste-Thérèse, tout en étudiant la Philosophie à l'Université de Montréal il y prépara une Thèse.

Son succès scolaire lui valut une Bourse du Conseil des Arts du Canada et une Bourse Honoraire du Gouvernement du Québec. A son retour il se consacrera à l'enseignement des études supérieures. En 1961 il obtint une médaille d'or du lieutenant gouverneur du Canada. En 1968 il était boursier de la Banque d'Epargne du Canada pour avoir maintenu la meilleure moyenne pour une maîtrise en Philosophie. Bon succès!

Aussi, M. Gilles St-Yves, son épouse (Agathe Villemaire) et leurs enfants nous quittent bientôt pour passer deux ans en Afrique Noire (Afrique centrale). Gilles St-Yves, fils de M. et Mme Joseph St-Yves de notre paroisse, est envoyé par le Bureau de l'aide extérieure qui relève du Gouvernement féminin. La côte d'Ivoire est le pays où ils seront installés. Gilles enseignera les mathématiques au niveau secondaire dans une école de la ville de Daloa. Le français est la principale langue dans cette ville. Sa population est de 50,000 habitants.

Gilles a obtenu un Bac en Pédagogie à l'Ecole Normale Jacques-Cartier et un Baccalauréat Ex-Art au Collège Ste-Marie. A ce jeune ménage qui va vivre, à mon avis, une très belle expérience je leur souhaite bon succès.

COURSES DE PONEY

Voici les noms de ceux qui ont remporté la première place lors de la course de dimanche le 1er septembre. N'oublions pas aussi de dire que la plupart des poneys étaient conduits par leur propriétaire. Il y a eu deux séries de courses.

1ère SERIE:
Course poney et conducteur
1—Princesse, A. Thiffault
2—Ti gars, A. Cadieux
3—Princess, Mme Perreault
4—Ti-boy, M. Vendette
5—Ti-gris, M. Beaucage
6—Royal King, M. Bélanger
7—Master, Oscar Mailhot

2e SERIE:
1—Peter Boy, Jean Meunier
2—Ti-fille, René Allard
3—Princess, Mme Perreault
4—Ti-boy, M. Vendette
5—Diane, Roger Wolfe
6—Muguette, Oscar Mailhot
7—Peter Gil, M. Melançon.

Les gagnants se sont mérité des prix en argent. Bravo!

DECES

A St-Esprit le 6 sept. est décédé M. René-Henri Legault, époux de Fernande Girard. Ses funérailles eurent lieu lundi le 9 sept. à 10 h. Il était âgé de 57 ans et 3 mois. Condoléances à la famille.



LUC BRISSON

M. Luc Brisson, fils de M. et Mme Fernand Brisson de St-Esprit de Montcalm, va poursuivre ses études à l'Université de Paris (Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Nanterre). Il veut obtenir un doctorat en Philosophie.

(A suivre à la page 7)

Un peu d'histoire
General Motors a 60 ans

La plus importante compagnie manufacturière d'automobiles du monde, la Société General Motors, est née le 16 septembre 1908. Elle fut le résultat de la fusion de quatre sociétés: Oldsmobile, Cadillac, Buick et Oakland (devenue plus tard la Société Pontiac), à l'instigation d'un des financiers le plus pittoresque de la scène américaine. Ce financier, un Franco-Americain du nom de William durant, avait vendu des journaux sur la rue pendant son enfance. Il accumula trois ou quatre fortunes formidables et mourut pauvre il y a une dizaine d'années.

General Motors absorba un concurrent après l'autre. Il y a quelques années, elle risqua à son tour de devenir la proie d'un autre géant de l'industrie américaine: I.-E. Dupont de Nemours, mais le gouvernement voisin s'en mêla et Dupont dut se retirer de General Motors.

Actuellement cette société fabrique la moitié des voitures américaines, compte 126 usines aux Etats-Unis et cinq au Canada dont une à Ste-Thérèse de Blainville, ainsi que d'autres usines dans 16 pays. Elle donne du travail à 600,000 personnes.

G.-R. Arguin

L'habit fait le moine

Certains se cherchent une liberté en se rebellant, en faisant le contraire des autres. Ils croient trouver cette liberté en criant: "A bas l'uniforme".

Pourtant, ils adoptent des uniformes encore plus rigides et plus sévères que les autres comme les cheveux longs et gras, les "blue-jeans" et la malpropreté. ils choisissent d'être médiocrement uniformes.

Se bien vêtir selon son métier, sa profession: c'est se discipliner soi-même et lorsqu'un homme se discipline il affirme sa liberté.

Une tenue propre... c'est l'indice d'un comportement qui respecte les autres, les autres c'est la majorité qui rejette le désordre et la saleté.

Ayons une tenue qui indiquera à tous que notre société se porte bien.

La société... c'est vous... c'est moi.

Message de

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE
DE QUEBEC EN COLLABORATION
AVEC L'ACTION POPULAIRE



faites marcher vos doigts dans les PAGES JAUNES

C'que j'en pense

Roland Gauvreau

L'entrée de l'autoroute

Les échevins ont décidé, lundi soir, de relier la voie de raccordement à l'autoroute au centre-ville. Malgré d'inévitables ennuis qui en résulteront ce projet devait être réalisé. Au moment où le gouvernement fédéral cesse son programme de travaux d'hiver, ou la saison froide diminuera le nombre des emplois saisonniers et accroîtra le chomâge, les villes et gouvernements locaux devraient tenter de mettre sur pied un programme rationnel de travaux municipaux. Avec l'aide d'une subvention provinciale de $300,000, qui représente 50% du coût des travaux, le projet d'entrée de l'autoroute dans le centre-ville est de cette catégorie; d'ailleurs, il est impensable de laisser mourir l'entrée de l'autoroute à la rue Laval. De plus, la vie économique du complexe commercial du centre est relié, dans une grande mesure, à cette artère. Il ne faut pas commettre l'imprudence des municipalités qui ont déjà demandé que les grandes routes les évitent: plusieurs en sont deve nues des oubliées.

La presse vs les officiers municipaux

Il semble, d'après le récent congrès de l'Union des municipalités, que dans certains coins officiers municipaux et représentants de la presse sont souvent à couteaux tirés. Dans certaines municipalités, le greffier ou le gérant, qui désire bonne presse pour un projet municipal, doit verser un cachet surtout aux journalistes des grands quotidiens qui sont de plus en plus à la recherche de nouvelles régionales. A Joliette, les trois journalistes de la "galerie municipale" et les officiers de la Cité de même que les membres du conseil municipal font bon ménage. Les journalistes peuvent accomplir leur travail en toute tranquillité et obtenir des officiers municipaux tous les renseignements désirés, souvent même confidentiels. Cela n'a pas empêché les journalistes d'exprimer des opinions personnelles et de faire des suggestions qui ont amené des améliorations à certaines décisions de nos édiles. Cette collaboration loyale assure le progrès de la ville.

Etre un chien de garde, — c'est ainsi que l'on désigne les journalistes, ne consiste pas à mordre tous les étrangers de la maison qui s'approchent; on s'expose alors à chasser des familiers de la maison.

L'ouverture des magasins le jeudi soir

Le conseil municipal doit-il permettre l'ouverture des magasins le jeudi soir? Je crois que oui. Libres seront alors les marchands, qui n'ont pas besoin d'ouvrir leurs portes, de les laisser fermées. Le magasinage du jeudi soir, avec la paie qui arrive ce jour-là, devient de plus en plus une habitude de notre vie moderne. Les marchands, doivent, à mon avis, suivre ce mouvement de clientèle.

Les marchands, propriétaires, gérants, commis, ne veulent pas voir ajouter à leur semaine de travail cette soirée du jeudi soir. Il ne faut pas confondre heures de travail et heures d'ouverture; ce n'est pas le même problème. Le marchand devra organiser son personnel pour répondre aux désirs de la clientèle.

Une autre chose à souligner: nombre de marchands, qui sont ouverts à la semaine longue, sur rendez-vous ou autrement, sont en faveur de la fermeture du jeudi soir. Il faudrait être honnête des deux côtés. Et je suis pleinement d'avis de l'échevin Roger Goulet: quand le règlement aura été voté par le conseil, tous les marchands devront l'observer et la ville devra prendre les mesures nécessaires pour cela.

Encore et toujours la régionalisation

Le développement de la municipalité St-Charles-Borromée amène des relations de cette banlieue avec la Cité de Joliette L'aménagement de nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout amène la municipalité voisine à traiter avec Joliette. Quand les deux municipalités se parlent, — et elles devraient engager de plus en plus un dialogue profitable pour les deux, elle ne devraient pas toujours le faire par le moyen des Ordonnances de régie qui ne tiennent guère compte du climat qui existe actuellement dans le secteur et de la politique à établir pour l'avenir.

Ainsi, la Corporation municipale de St-Charles-Borromée a décidé d'organiser son propre système de protection contre l'incendie; dans une dizaine d'années, et peut-être bien avant, le corps de pompiers coûtera au bas mot $25,000 ou $30,000 à nos voisins. Et pourtant Joliette offrait de négocier pour un tarif de $12,000 à $13,000 annuellement, comme pour la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies qui a accepté de payer selon la valeur des bâtisses protégées.

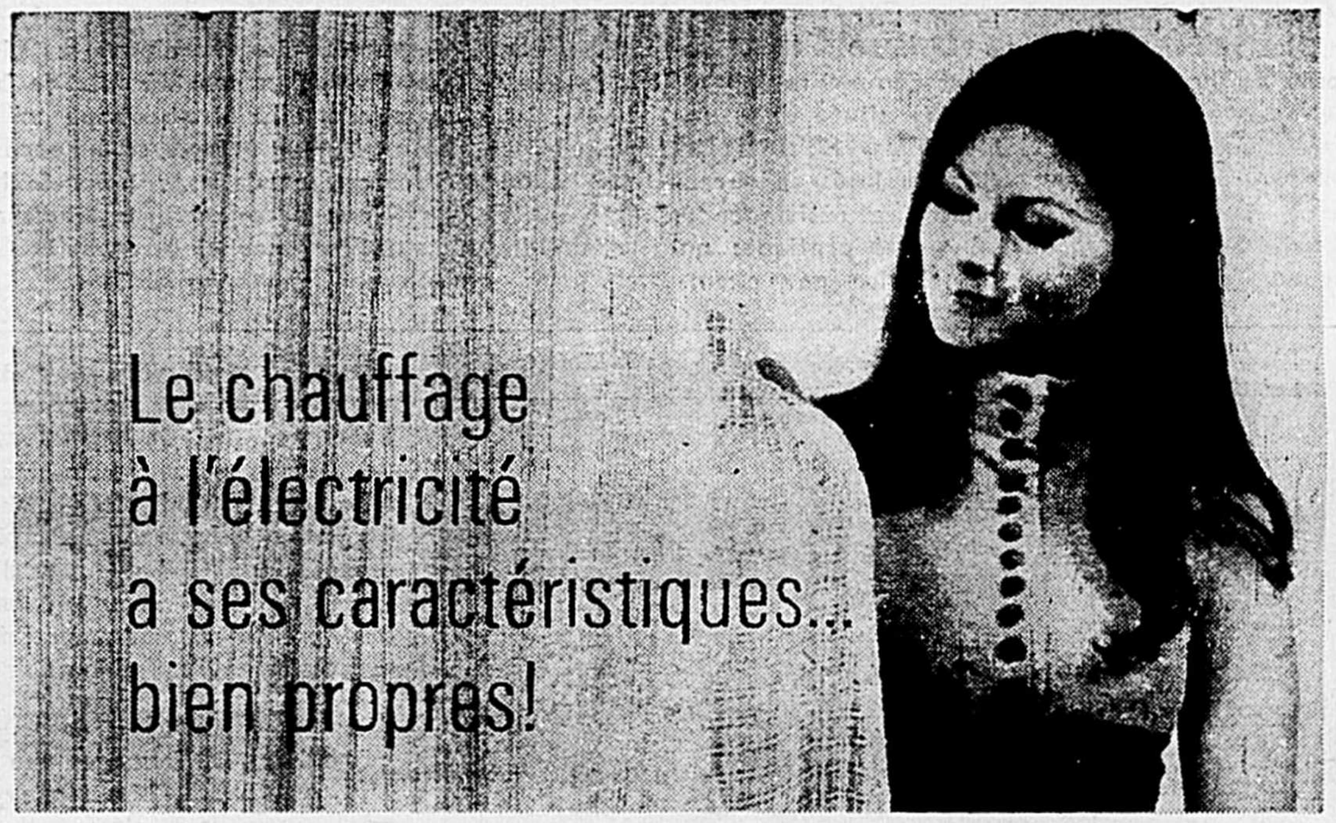
Si les discussions s'engagent sur le même ton à propos de travaux d'aqueduc et d'égout, qui sont nécessaires, nous assisterons à un dialogue de sourds qui retardera la régionalisation des services, autour d'un grand Joliette qui doit se bâtir au bénéfice de tout le secteur intéressé.

Parce que si dans le domaine scolaire la régionalisation, qui doit s'étendre encore d'ici deux ans, a été un avantage pour tous, il peut en être de même pour les autres services: protection, hygiène, disposition des ordures ménagères, loisirs, eau, égout ,etc. Que les intéressés y pensent bien et songent, en posant un geste et en disant un mot, à leur responsabilité envers l'avenir.



Les journalistes de la région autour d'une pelletée de terre

Le confrère Gilles Monette, directeur de Joliette Journal-L'Etoile du Nord a décidé d'immigrer de Crabtree à Joliette et il se bâtit une maison dans Terrasse Saint-Pierre, un des plus chics coins (dans quelques années) du West End joliettain. Jeudi, le 5 septembre, l'heureux propriétaire, qui a tant couvert de levées de la première pelletée de terre, performait (!) cette cérémonie à l'intention des confrères. Ceci marquait le début de la construction de la nouvelle résidence de la famille Monette à Joliette. On n'a pas encore enquêté sur le scandale que cache l'obtention du permis de construction. Sur la photo: André Lafrenière, de Joliette Journal, Jean Melançon du Courrier de Montcalm, Gilles Loyer, de CJLM ,Yvon St-André, l'entrepreneur général, (y eut-il des soumissions publiques emmerdantes?) Roland Gauvreau, qui à titre de doyen, a levé la cuiller toute enrubannée, Gilles Monette, avec une pelle de bonne taille, Raymond Lajoie, Pierre Champoux, de CJLM, et le nouveau-né du groupe, Claude Bergeron, de Joliette Journal.



Et comment ! Le chauffage à l'électricité ne produit pas de poussière, il ne salit pas vos tentures, ne laisse pas de suie dans les coins, n'enfume pas vos plafonds. Le chauffage à l'électricité vous assure une parfaite tranquillité. . . . . C'est un compagnon si fidèle et si discret qu'on en oublie parfois l'existence. Et pourtant, n'est-il pas celui qui procure le confort . . . en toute sécurité, le confort . . . à volonté, le confort . . . à votre portée, le confort . . . avec un maximum de PROPRETÉ.

Consultez un spécialiste en chauffage à l'électricité ou le service des ventes de l'Hydro-Québec.

L'électricité, le confort total à la portée de tous

Hydro-Québec

Ces entrepreneurs construisent des maisons chauffées à l'électricité, approuvées par la Ligue Electrique de Québec.

René Asselin
Entrepreneur général
2093 Visitation Joliette Tél. 753-9555

André Comtois Construction
10 rue Beaupied, Notre-Dame des Prairies Tél. 753-7685

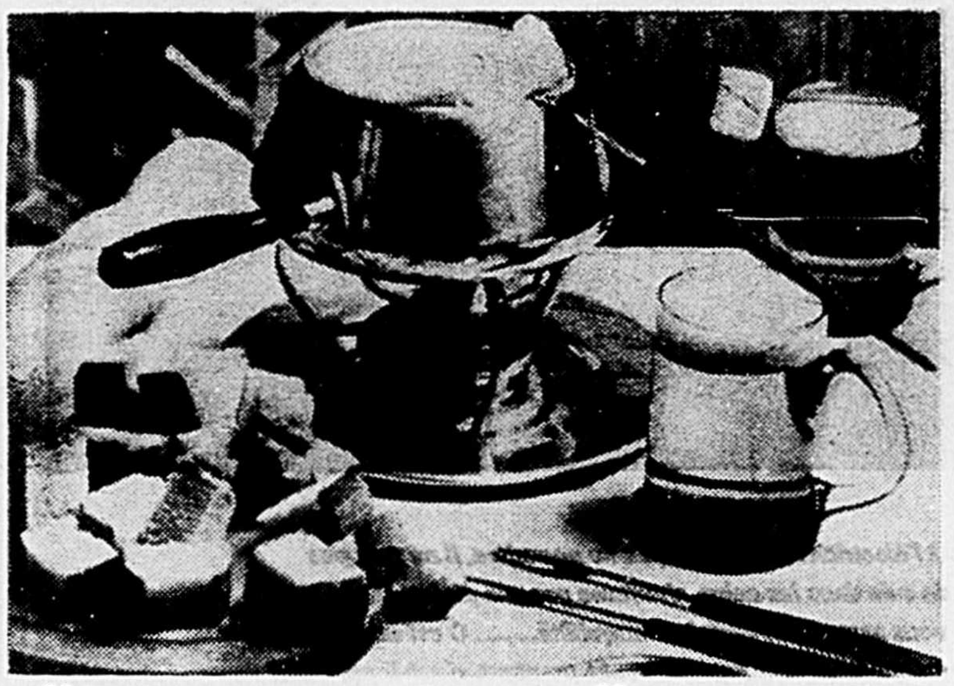
Perreault Construction Enrg.
ENTREPRENEUR GENERAL
Jacques Perreault, prop.
40 Chemin du Lac Ste-Mélanie Tél. 889-2229

Yvon St-André Inc.
Construction domicilaire
125 rue Gouin Joliette Tél. 756-1948

LE JOURNAL DE MADAME



L'installation d'un tapis LEISURE TURF ajoute au luxe... et au confort comme le fait foi cette superbe piscine extérieure située dans une banlieue de Montréal. Fabriqué par HERCULON en fibre polypropylène olefin, ce tapis se caractérise par son entretien facile, sa résistance à l'humidité et aux taches. Du côté pratique: on invoque comme raisons principales par exemple que c'est beaucoup plus doux pour les pieds, qu'il existe une diminution considérable de blessures infligées aux orteils et ça donne un joli coup d'oeil. Un aspirateur à tapis et à l'occasion un boyau d'arrosage, gardera le tapis LEISURE TURF par Kraus propre et resplendissant. L'humidité ne s'infiltera pas et la poussière disparaitra comme par enchantement.



"Bière et cuisine"

L'industrie de la bière célèbre cette année le 300e anniversaire de sa fondation au Canada. En effet, c'est en 1668 que l'intendant Jean Talon obtenait du conseil souverain la permission de construire la première brasserie commerciale du pays.

Pour souligner cet événement, l'Institut des brasseurs du Québec et ses membres organisaient il y a quelque temps, le premier grand dîner gastronomique à la bière jamais donné en Amérique du Nord. Le menu avait été créé par Albert Schnell, chef-exécutif des cuisines de l'hôtel Le Reine Elizabeth à Montréal et chef de l'année pour 1967. Ce dîner réunissait une cinquantaine d'invités, parmi lesquels on remarquait les éditeurs des pages culinaires des principaux journaux et revues, les présidents des sociétés gastronomiques ainsi que les officiers supérieurs des quatre brasseries du Québec.

Il s'ensuivit plusieurs articles dans les journaux et les revues, ce qui attira l'attention de nombreux québécois sur la gastronomie à la bière qui avait été popularisée au Pavillon des Brasseries à l'Expo 67. L'Institut des brasseurs du Québec possède maintenant un choix de plus de 100 recettes à la bière qui ont été éprouvées par des ménagères canadiennes et, à compter d'aujourd'hui, nous nous proposons d'en publier régulièrement dans les colonnes de notre journal.

LE FROBIERE

Une livre de fromage, une canette d'ale ou de bière, quelques assaisonnements, c'est tout ce qu'il faut pour ce plat succulent. Préparez le "frobière" sur un réchaud ou faites-le cuire au bain-marie d'après la recette suivante:

1 c. à table de beurre
1 livre de cheddar vieilli à

(A suivre à la page 7)

Chez Molson:

Première femme représentante dans l'industrie brassicole

Mannequin, chanteuse, comédienne tant à la radio qu'à la télévision, une jeune femme à l'oeil clair et au tempérament dynamique est la première femme dans l'histoire brassicole du Canada à devenir "représentante auprès des groupes féminins".

Jusqu'à aujourd'hui, les différents postes de représentants des ventes dans les brasseries du pays avaient toujours été assumés par des hommes.

Huguette Laporte, de Montréal, vient de mettre un terme à cette tradition qui voulait que, dans l'industrie brassicole, les fonctions

(A suivre à la page 7)

Votre Santé par L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE

LA CIGARETTE, LE CANCER DU POUMON, L'EMPHYSEME LES ULCERES

Les médecins canadiens acceptent maintenant qu'il y a un rapport direct entre l'usage de la cigarette et le cancer du poumon nous informe l'Association Médicale Canadienne. Il y a deux catégories des preuves:

1. Les dérivés du goudron de houille peuvent causer le cancer chez les animaux de laboratoire. Ce fait est facile à démontrer et il est amplement documenté; et la fumée de la cigarette renferme des dérivés du goudron.

2. Il a été démontré statistiquement que le taux de cancer du poumon parmi la population est plus élevé chez les gros fumeurs que chez les non fumeurs.

Peut-être encore plus important que le rapport entre l'usage de la cigarette et le cancer du poumon est le rapport entre l'usage de la cigarette et la santé en général. Plusieurs études impliquent la cigarette dans bien d'autres affections, entre autres la maladie des coronaires, la maladie des artères en général, les douleurs dans les jambes, les troubles digestifs, les ulcères d'estomac, et les troubles respiratoires tels que l'emphysème et la bronchite.

Le gros fumeur qui, par suite d'un accident ou d'une maladie, doit être anesthésié, est considéré comme un plus grand risque chirurgical que le non fumeur. Le fumeur courra probablement un plus grand danger pendant qu'il est endormi, et le cours post-opératoire est plus mouvementé.

En résumé, l'A.M.C. rapporte qu'aujourd'hui les médecins sont d'avis que l'usage de la cigarette constitue nettement un risque pour la santé.



Mesdames,
Mesdemoiselles

Veuillez prendre note qu'à compter de cette semaine, notre salon sera ouvert le samedi
APRES-MIDI

3 coiffeuses d'expérience
vous attendent pour votre mise en pli
Permanente — Ondulation — Teinture, etc.

BIENVENUE A TOUTES

SALON ROMAIN
72 nord, Place Bourget, Joliette, Tél. 756-4888

- VENTE
- REPARATION
- ENTREPOSAGE
- REMODELAGE



MESDAMES

QUE CE SOIT POUR DE LEGERES REPARATIONS OU REMODELAGE DE VOS FOURRURES

CONFIEZ-LES TOUJOURS AUX MAITRES-FOURREURS DE "MELANÇON"

CONSULTEZ
Gabriel MELANÇON
FOURRURES
TEL. 756-6640
457, PAPINEAU
JOLIETTE



Noces d'argent de M. et Mme D. Morin

M. et Mme Délipha Morin, de Ville Saint-Gabriel, ont célébré récemment leur 25e anniversaire de mariage. De nombreux parents et amis des jubilaires se sont réunis à cette occasion, le 7 septembre, au Château Bellevue.

Il est à noter que M. Morin est échevin de Ville Saint-Gabriel. Aux jubilaires, nos meilleurs voeux de bonheur et de santé.

LA MASKARYLLE

présente:

ZOE

COMEDIE EN 3 ACTES DE JEAN MARSAN

JEUDI, 26 SEPTEMBRE

Salle académique du CEGEP

de Joliette, à 8 h. p.m.

BILLETS EN VENTE A LA

Librairie René Martin INC.

398, rue Notre-Dame, Joliette

BON SUCCES

Lingerie Omer Desroches

HOMMES — FEMMES — ENFANTS

554, rue St-Thomas Joliette Tél. 753-5679

ENCAN

chez M. Odilon Grégoire

VILLAGE ST-ESPRIT, CTE MONTCALM

Samedi, 21 septembre, après-dîner

MENAGE AU COMPLET A VENDRE

encanteur licencié

St-Esprit

(De Notre Correspondant)

(Suite de la page 4)

NOUVEAUX ABONNES:

Saluons cette semaine de nouveaux lecteurs du journal: Mme Alexis Lespérance et M. Michel Latendresse.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A M. Gaétan Wolfe, hospitalisé des suites d'un accident survenu non loin de sa demeure la semaine dernière. Aussi à Mme Fernand Lesage hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

MARIAGE:

BELANGER — RIOPEL

Le 14 septembre, M. Marcel Bélanger, fils de M. et Mme Rosaire Bélanger (Evangéline Comtois) de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Joliette) à Mlle Madeleine Riopel, fille de M. et Mme Archange Riopel (Fernande Lesage). Témoins les deux pères. Meilleurs voeux!

BAPTEME:

MARSOLAIS: Le 15 septembre, Joseph, Martin, Stéphane, né le 3 septembre, enfant de M. et Mme Gilles Marsolais (Lucienne Henri). Parrain et marraine: M. et Mme Valmore Henri (Annette Grégoire) grand-oncle et grand-tante de l'enfant. Porteuse: Mme Roger Marsolais, grand-mère de l'enfant. Félicitations!

Première femme...

(Suite de la page 6)

de représentants étaient entièrement et exclusivement dévolues au sexe fort.

Mme Laporte vient en effet d'entrer au service des ventes de la Brasserie Molson du Québec Ltée, la plus grande entreprise autonome du genre au Canada, à titre de "représentante auprès des groupes féminins".

Les premières réactions d'Huguette Laporte ont été de s'écrier: "Il y a tout un défi à relever et j'entends bien lui faire face".

D'ici la mi-septembre, Mme Laporte subira un entraînement intense de même que des cours de familiarisation avec les différentes phases de la fabrication et de la mise en marché des produits que Molson brasse au Québec depuis près de 200 ans.

Quelques notes biographiques

Native de Ville-Marie, Huguette Laporte a poursuivi ses études secondaires à Ottawa. Elle est graduée à l'Ecole de musique Vincent d'Indy et est diplômée de l'Université de Montréal en diction et phonétique française.

En plus d'être membre des Hôtesses du Canada, Mme Laporte est aussi membre de l'Union des artistes. Elle a évolué *en tant* que mannequin, animatrice, hôtesse ou narratrice, dans de nombreux programmes de radio et de télévision, dont quelques continuités.

Bière et cuisine...

(Suite de la page 6)

point ou de fromage piquant râpé
½ tasse d'ale ou de bière
1 c. à thé de sauce worcestershire
½ c. à thé de moutarde en poudre
⅛ c. à thé de cayenne
Sel au goût

Mode de préparation

Sur un réchaud ou dans un bain-marie placé sur de l'eau chaude (non bouillante), faire fondre le beurre et le fromage. Quand le fromage commence à fondre, remuer en ajoutant peu à peu l'ale ou la bière. Faire cuire jusqu'à consistance lisse et jusqu'à ce que le mélange soit chaud. Remuer en ajoutant les condiments. Servir aussitôt sur des rôties ou craquelins chauds. Pour servir un "frobière" gratiné, verser la sauce lisse dans un plat peu profond, résistant à la chaleur, et faire dorer jusqu'à ce que des bulles se forment à la surface. Servir avec de la bière et une salade. Donne 4 à 6 portions.

LE CHAPON BRAISE LOUIS HEBERT

1 chapon de 4 livres
½ livre de lardons en gros dés blanchis
15 petits oignons
½ livre de têtes de champignons
2 bouteilles de bière du type ale
Sel, thym, poivre, feuilles de laurier
Fond brun.

Mode de préparation

Découper le chapon en morceaux, les passer dans la farine, sauter dans un peu d'huile, brûnir seulement. Mettre dans un récipient avec la bière et tous les assaisonnements, ajouter un peu d'oignon émincé et carottes coupées et laisser mariner environ 10 heures. Mettre au feu tel quel, ajouter le fond brun et laisser mijoter environ 1¼ heure Retirer les morceaux de poulet. Passer la sauce au tamis. Rectifier l'assaisonnement. Remettre le poulet, ajouter vos petits oignons cuits à part, lardons blanchis et têtes de champignons cuites. Laisser cuire environ 10 minutes et servir.

Satisfaction garantie

Vous aurez bon usage de l'ouie qu'il vous reste

APPAREILS AUDITIFS $75.00 TOUS GENRES

Réparations — Accessoires — Batteries

Pour toutes marques

Ecrivez ou téléphonez au

CENTRE AUDITIF C. CARON & FILS

37 nord, Place Bourget Joliette, P.Q., Tél. 756-4624

MAINTENANT

LES RENOVATIONS TERMINEES

VOUS POURREZ CONSTATER LE CHOIX INCOMPARABLE DE LA NOUVELLE MARCHANDISE

D'AUTOMNE ET D'HIVER



de 0 à 6 ans X

PLUS D'ESPACE

TOUTE LA MARCHANDISE VOUS EST EXPOSEE

C'EST-A-DIRE UN CHOIX IMMENSE

DE TOUT CHEZ

Aline JOLY Enrg.

65 sud, place Bourget JOLIETTE Tél. 756-6114



J'aimerais donc que **les journalistes** cherchent les réponses aux questions qui me rendent perplexe lorsqu'ils assistent aux conférences de presse.

Pourquoi, par exemple, n'a-t-on pas demandé **à M. Trudeau** la question suivante: "Si M. Rosillon était un dangereux agitateur et que votre gouvernement le savait depuis longtemps, pourquoi lui avez-vous accordé un visa?

Et l'autre jour, pourquoi n'a-t-on pas demandé à M. Hétu, président des deux commissions scolaires: **"Comment se fait-il** qu'à **peu près tous** les étudiants de la Régionale Lanaudière manquent de manuels de classe?"

Et qui a ordonné le retrait des manuels d'histoire du Canada dont on se servait l'an dernier? Et pourquoi? Un professeur aurait dit en pleine classe qu'on les avait suprimés parce qu'ils avaient des tendances trop catholiques? Est-ce vrai?

téressent pas à leur affaire, ont-ils le droit de se plaindre si leur affaire ne vas pas aussi bien qu'ils **le voudraient?**

M. et Mme Paul Harnois, rue *Hélène-Boulé, ont quitté Joliette* ce matin pour une quinzaine de repos à Jamaïque. Nous leur souhaitons un voyage fort agréable.

Mme Marcel Beaulieu de Ste-Béatrix, a donné naissance à **une fille de neuf livres et demie** vendredi dernier. Il est inutile de dire que cette fillette sera le chouchou gâté de cette grande famille dont le cadet jusqu'à la semaine dernière avait quatorze ans. Félicitations aux parents.

Propos du vieux sage: "Les vérités qu'on aime le moins à entendre sont celles que l'on aurait le plus d'intérêt à écouter".

Bonne fête à **Mlle Jocelyne St-Georges** de St-Zénon, pensionnaire à l'Institut Ste-Anne dont l'anniversaire de naissance est aujourd'hui même.

Ainsi qu'au professeur **Alfred Charbonneau,** rang Visitation, qui marquera son anniversaire vendredi prochain.

Heureuse convalescence à Mme Gérald Tellier, rue Marguerite-Bourgeois qui vient de quitter l'hôpital où elle a subi une intervention chirurgicale.

Et à la petite Sophie Perreault rue Bernard à qui on a extrait les amygdales la semaine dernière. La seule bonne chose qu'il y a à se faire enlever ces histoires-là, c'est la crème glacée qu'on nous donne après. **N'est-ce pas Sophie?**

Il y a dix ans: Le 15 septembre 1958: — Inauguration de la section "adulte" de la bibliothèque du Séminaire. Finalement, les adultes pouvaient avoir accès à quelque 55,000 volumes de cette institution grâce à une entente entre le Séminaire et la Cité de Joliette.

Quatre nouveaux **membres** du comité paritaire des coiffeuses de la région de Joliette: Mlles Nicole Bernèche, boulevard Barrette, Nicole Ménard, Place Henri-Dunant; Micheline Dupuis, rue St-Antoine; et Aline Perreault, Place Bourget.

Avez-vous déjà vu une Renault voler? On sait que la célèbre représentante du Grand Charles fait *tout ce que les autres voitures* peuvent faire. Mais voler, là!

On nous assure que **c'est arrivé à Joliette vendredi** dernier, à 16 h: 56 pour être précis, à l'angle des rues Ste-Anne et Bordeleau.

La Renault, conduite par Mlle Josée Ouimet de St-Jovite a été frappée par une Ford, conduite par Mme Nicole Lafortune de St-Esprit. Blessée dans son amour propre (et dans son corps, croyez-moi) la Renault au tempérament latin a littéralement monté dans les airs alors que la Ford, impassible (Ces anglo-saxons, rien ne les énerve) est restée **les quatre fers à terre.**

Les deux conductrices ont été "conduites" à l'hôpital, mais n'ayant que des blessures mineures, elles ont pu se faire reconduire chez elles, moins leurs voitures, bien entendu.

Mardi matin, Place Bourget, deux conductrices dont nous taisons le nom pour une bonne raison ont reculé leurs voitures, une Javelin et une Bel-Air, l'une dans l'autre, via la région fessière. L'une comme l'autre a juré, mais un peu tard, que plus jamais elle ne reculerait sa voiture sans envoyer un corps d'éclaireurs vérifier si aucun ennemi ne bloquait pas l'arrière-garde.

Notre Roland Beaupré a réservé **ce petit coin** pour souhaiter une bonne fête à sa fille Jacinthe, qui a douze ans aujourd'hui. Ses voeux sont ceux du Marmiton.

La partie de cartes annuelle des Dames Hélène de Champlain aura lieu jeudi soir, le 10 octobre, à l'école Marie-Charlotte. C'est à ne pas manquer.

La grande famille de Thérèse-Martin a manifesté sa reconnaissance à Mlle Danielle Piette, principale, à l'occasion de son anniversaire de naissance vendredi.

Samedi soir, les parents et amis de M. Emilien Robitaille, rue St-Charles, se sont réunis à son chalet, rang Notre-Dame de Lourdes pour marquer dans la gaieté son anniversaire de naissance.

Un confrère, **"L'Union des Cantons de l'Est",** qui se dit, avec raison un des meilleurs hebdomadaires du pays, a dû perdre son lecteur d'épreuves. Dans un récent numéro j'ai relevé ce bout de phrase: "Un buste cimenté sur un très **haut pied d'estale.** Dans le même numéro on lisait une manchette: "Une foule de contribuable..."

Si on relevait tous les accrocs à sa Majesté la langue française il n'y aurait pas assez de papier dans notre entrepôt pour les imprimer. Place Bourget on peut lire **"Appartements à louers".** Dans une montre de magasin on voyait ces jours-ci "Robe de marier à vende". Dans vos boîtes aux lettres cette semaine vous avez dû recevoir un avis de votre laitier qui se termine par le mot "Mercie".

Il faudra que je demande à ma fille si ce **"Mercie"**-là n'est pas un chanteur dans le vent.

Cordiale poignée de main à Guy Champagne, rue Curé-Rondeau qui aura 17 ans le 20 septembre.

Et à **Josée Perreault,** fille de M. et Mme André Perreault, rue Bernard, qui aura sept ans samedi.

Samedi dernier, c'était l'anniversaire de naissance **de M. l'abbé Normand Blais, p.m.é.,** missionnaire aux Philippines actuellement en visite à Joliette. Ceux de ses amis qui ne l'ont pas encore rencontré pourront le faire jeudi soir prochain, après la messe de huit heures en l'église du Christ-Roi. Il ne sera pas choqué du tout si vous lui offrez vos bons voeux deux semaines en retard...

M. et Mme Roméo Beaulieu, rue Curé-Rondeau sont les heureux parents d'un gentil petit garçon de six livres et 4 onces. Le beau bonhomme est arrivé sur terre mardi dernier.

Par une messe d'action de grâces à l'église de Notre-Dame des Prairies M. et Mme Florent Morel, rue Jetté, marqueront la fin de leur premier quart de siècle de vie commune. Leurs nombreux amis leur souhaitent un autre quart de siècle complet et une bonne bouchée du troisième!

La lampe-étude Collège
fournit l'éclairage nécessaire pour tous travaux exigeant une attention soutenue

M. Donatien Laforest, de la rue Gouin, est revenu vendredi dernier d'un voyage à Macamic, Abitibi. Il avait passé une dizaine de jours chez son frère, Mgr Maurice Laforest, curé de l'endroit. Si l'on en juge par tout le sommeil que le voyageur a dû récupérer, à son retour à Joliette, on est en droit de se demander quelle sorte de vie il a menée dans les pays d'en-haut...

Richard Forget, rue St-Marc, vient d'apprendre **qu'on ne sort pas avec les filles** sans qu'il en coûte... et quelquefois... en cuise.

Revenant en bicycle de chez **sa petite amie** la semaine dernière, il s'est fait frapper par une voiture, boulevard Barrette, près de Gauthier. Depuis ce jour, il déambule à l'aide de béquilles...

L'assemblée générale annuelle de la locale de Joliette des Artisans aura lieu samedi soir à 8 h. au sous-sol de la Caisse populaire de Joliette, rue Notre-Dame.

Il y aura **séance d'information,** élections, léger goûter et prix de présence.

Les coopératives de tout genre réussissent quand les sociétaires s'y intéressent. Si ceux-ci ne s'in-

St-Cuthbert

(De Notre Correspondant)

MARIAGE

Le 7 septembre, M. Martial Bergeron, de l'Ile St-Ignace, fils de M. et Mme Ls-Jos. Bergeron (M. Jeannette Chevalier) épousait Mlle Lise Fafard, fille de M. et Mme Omer Fafard (Georgina Brizard). Les nouveaux époux habiteront Berthierville. Nos meilleurs voeux de bonheur.

DECES

Subitement le 6 sept. dernier, décédait à l'âge de 39 ans, à Morehead, Etat du Kentucky, U.S.A. notre coparoissien feu Fernand Roberge, commerçant de foin, depuis de nombreuses années, époux de Mariette Maynard. Les funérailles furent célébrées ici le 9 septembre après-midi en présence de nombreux parents et amis. Le défun outre son épouse laisse trois filles: Maryse, Dominique et Isabelle. Nous voulons de nouveau offrir nos plus sincères condoléances à sa famille.

ENTREE SCOLAIRE

Depuis le regroupement scolaire, nous appartenons à la commission scolaire Berthier-d'Autray. Nous avons eu aussi regroupement des élèves, puisque maintenant tout le primaire de St-Viateur et une partie de St-Edmond fréquentent nos deux écoles du village. Autre avantage nous aurons, encore pour cette année une 8e et une 9e année au secondaire, en attendant la grosse Polyvalente de Berthier pour septembre 1969. Ce qui veut dire que nous avons environ dans nos locaux 440 élèves et 27 professeurs pour le primaire et le secondaire.

Voici les éducateurs responsables de vos enfants, cette année, d'abord une nouvelle directrice, Rév. Soeur Gertrude Phaneuf, s.s.a.; **au Secondaire** pour 8e et 9e année: Soeurs Robertine Bourgeois, Marguerite Aubin et Jeannette Allard, des soeurs Ste-Anne ainsi que Mlle Jocelyne Lavallée, M. Jacques Labadie, aux arts plastiques et Mlle Lise Généreux, secrétaire.

AU PRIMAIRE: Ecole St-Dominique Savio: Mlles Jacqueline Sylvestre (6e et 7e), Claudette Morel (4e), Jocelyne Drainville (3e). A l'Ecole Ste-Anne: Mme Réjean Dénommée (7e),, Sr Lucille Beausoleil (6e), Sr Thérèse Forest (5e), Mme François Coulombe (5e), Mme Bertrand Caron (4e), Mlle Gabrielle Manègre (3e), Mlle Madeleine Manègre (2e), Mme Alain Sylvestre (2e), Mlle Denise Sylvestre (1er), Mlle Solanges Deschênes (1er), Mlle Madeleine Rémillard (Jardinière), Mme Roland Blackburn, secrétaire. Il y a aussi un professeur d'anglais et de gymnastique venant de l'extérieur.

Il y a chez les professeurs des deux écoles un vrai désir de collaboration, et une grande disponibilité, chez les parents les secondent de leur mieux et les enfants en seront les premiers bénéficiaires.

NE JAMAIS FUMER AU LIT

LE STUDIO DE DANSE
ODETTE ET FLORIAN
Invite tous ceux qui aimeraient apprendre la danse à donner leur nom au studio.
Notre école détient un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées et nous sommes en mesure de vous enseigner tout ce que vous désirez apprendre concernant la danse.
ODETTE ET FLORIAN CHEVRETTE
Florian Chevrette, prop.
1078, ST-LOUIS TEL. 756-4891 JOLIETTE QUE.

NOUVEAU — NOUVEAU



Il nous fait plaisir d'offrir aux automobilistes et garagistes un service unique à Joliette. Nous avons une machine de $20,000.00 pour redresser les châssis avec les services de notre expert pour frais minimes.
Pour information, demandez monsieur Gaston Lafortune
Téléphone: 756-8088
ANDRE LABERGE
PONTIAC BUICK LTEE
144 BABY JOLIETTE

Six équipes dans la Ligue Laurentides junior

JOLIETTE — Malgré le retrait des Panthères du Christ-Roi et le changement du Séminaire en CEGEP, six clubs feront partie de la Ligue Laurentides Jr au cours de la prochaine saisons. Cette nouvelle a été communiquée aux président du circuit, le Dr Maurice Charette, au cours d'une conférence de presse.



Le Dr Maurice Charette, président de La Ligue Laurentides Junior.

Au cours d'une récente réunion, la ligue s'est donné un nouveau conseil d'administration qui est ainsi composé: Président, Dr M. Charette; 1er vice-président, M. Bernard Tellier; 2e vice-président, Maurice Arnault; trésorier, M. Jacques Perrault; secrétaire, M. Georges Lessard; directeur, M. Georges Roy, ancien président.

Six ou huit autres directeurs, représentant les municipalités possédant un club dans la ligue seront nommés. M. Léon Roy de Joliette, a déjà été accepté.

Le conseil d'administration a décidé d'obtenir une charte sous le troisième chapitre de la loi des compagnies; le circuit sera officiellement désignée comme la Ligue Laurentides Junior.

Les Jets de St-Ignace, les Castors de Crabtree, les As de St-Gabriel, les Etoiles de Lavaltrie reviennent au circuit. Le CEGEP remplacera les Pistolets du Séminaire et le Joliette Jr, un club commandité par la Librairie Martin complèteront les cadres de la ligue. L'âge limite des joueurs éligibles sera de 20 ans au 31 décembre 1968. Les joueurs et le circuit pourront être affiliés à l'AHAQ mais dans la catégorie intermédiaire. L'âge limite pour cet organisme est fixé à 19 ans.



Marcel Bonin, ex-étoile de la Ligue Nationale, vient d'être embauché comme pilote des Etoiles de Lavaltrie.

LES INSTRUCTEURS

On sait officiellement que Claude "Kid" Nadeau a été engagé comme instructeur du Joliette Jr dont il reste à trouver le surnom.

Marcel Bonin fera un retour dans le hockey... Comme instructeur des Etoiles de Lavaltrie. C'est une nouvelle heureuse pour le circuit.

Jean Gagnon dirigera les Pistolets du CEGEP. L'an dernier, Gérard Martin dirigeait les Jets de St-Ignace, Jean-Robert Lapointe, les Castors de Crabtree et les As de St-Gabriel.

HAUSSE DES PRIX

Sans réserve de l'approbation de la commission sportive, le conseil d'administration de la Ligue Laurentide Jr à l'intention de porter les prix d'admission à 75 cents pour les adultes et à 35 cents pour les étudiants.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Une décision des administrateurs de la ligue a décrété que tous les joueurs des Panthères du Christ-Roi de même que ceux du Séminaire, actifs l'an dernier, sont agents libres et peuvent être embauchés par n'importe quel club.

Le dépôt de chaque club sera porté à $200. Un club qui ne terminera pas la saison verra son cautionnement confisqué et perdra automatiquement son droit au partage des recettes à la fin de la saison.

La saison débutera un dimanche après-midi, soit le 13, soit le 20 octobre.



Les Chevaliers' champions de la Ligue Centrale de fastball

Le club des Chevaliers O'Keefe a remporté le championnat des séries de la Ligue Centrale de fastball de Joliette et s'est ainsi acquis la possession pour une année de la fameuse Coupe Ernest que M. Roger Ferland présente ici à Paul Prud'homme, l'instructeur des champions. Rangée avant: Normand Lessard, Serge Soulière, André Chevrette, Wilfrid Chevrette et Guy Chevrette; debout: Hildège Roy, Michel Robitaille, Etienne Tellier, Roger Ferland, Michel Turgeon, Ghislain Ratelle, Paul Prud'homme, Luc Ducharme, François Lajeunesse et René Malo, agent de la Brasserie O'Keefe à Joliette et commanditaire de l'équipe. (Photo: André Latendresse).

C.A.S.R. (Club Automobile St-Roch)

L'équipe Majeau-Locat en deuxième position

Saint-Roch — Dimanche dernier 15 septembre avait lieu à Joliette le Rallye "Beetle Labatt" organisé par le Club Volkswagen en collaboration avec "Bob Marion" distributeur de Labatt pour Joliette et la région. Quatre des nôtres représentaient notre club à cette compétition et se sont très bien classés. En effet l'équipe formé de Guy Majeau et Claude Locat sur "Chevelle S.S. 68" s'accaparait de la 2e position à seulement 3 points de la tête, tandis que la redoutable équipe des Frères Aquin se voyait attribué la 10e position à 33 points de la tête. Ce fut une lutte endiablée du début à la fin. Si vous voulez revoir ces deux équipes à l'oeuvre, inscrivez-vous au "Rallye La Ronde 68" que tiendra le C.A.S.R. (Club Automobile St-Roch) dimanche le 29 septembre. Une invitation spéciale est lancée aux gars des clubs Volkswagen, Mustang, Auto sport Lanaudière et Francanac de Joliette. Suivez les journaux, publicité sous peu.

Encouragez nos annonceurs

NE JAMAIS FUMER AU LIT



Bien des rêves se réalisent avec un prêt de la Banque de Commerce. Jacques, par exemple, a sa fougueuse sportive.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Trois nouveaux comités sont formés par M. Jean-M. Morin

Le ministère des sports pointe de plus en plus à l'horizon

Concours de tir au pavillon du Québec

QUEBEC — Le haut-commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche et l'Inventaire canadien des terres (ARDA), a entrepris de faire l'inventaire complet de l'infrastructure du loisir au Québec.

A cette fin, il a déjà commencé à envoyer un volumineux questionnaire intégré aux quelque 1,652 municipalités du Québec et on espère le retour de ces questionnaires complétés d'ici la fin du mois de septembre. "Il s'agit là d'un bel exemple de collaboration entre les différents ministères et organismes paragouvernementaux", a soutenu le ministre Jean-Marie Morin, au cours d'une conférence de presse donnée hier après-midi.

Par la même occasion, M. Morin a annoncé diverses nouvelles, dont:

— une tournée à travers la province à compter de la dernière semaine de septembre;

— la mise sur pied d'un comité, de subventions et d'un comité des normes et règlements.

Pendant deux fins de semaine consécutives, le pavillon du Québec à la Terre des Hommes a présenté des démonstrations de tir à la volée et de tir au pistolet. Les 24 et 25 août, une vingtaine de membres d'équipes reconnues au Québec de tir à la volée ont émerveillé des milliers de spectateurs en abattant presque coup sur coup les pigeons d'argile propulsés au-dessus du lac des Régates.

Les 31 août et 1er septembre, 18 ans, pour la plupart membres du Club olympique de tir à la volée, qui ont fait montre d'adresse dans le maniement des fusils et des pistolets à air comprimé de type Crossman.

Le vice-président de la Confédération du tir sportif du Québec, M. Jacques Boucher, a veillé à l'organisation et au bon déroulement de cette intéressante manifestation sportive de quatre jours, dont tous les participants ont reçu une médaille souvenir frappée pour l'occasion.

Le commissaire aux sports, M. Louis Chantigny a inauguré la seconde phase des démonstrations par un coup d'éclat: il a abattu du premier coup le pigeon d'argile lancé devant lui. Dans une brève allocution de circonstance, M. Chantigny a signalé que le tir à la volée et le tir au pistolet ne se limitent heureusement plus à une certaine élite comme par le passé et que les jeunes d'aujourd'hui assurent une relève de valeur aux adeptes de ces sports.

La tournée débutera dans le Bas du Fleuve, sur la côte nord et dans le Saguenay-Lac St-Jean. Elle aura pour but d'informer la population des différentes réalisations et des projets du futur ministère (qui sera crée à la prochaine session) ainsi que de l'Office franco-québecois.

M. Morin entend susciter une prise de conscience et provoquer de saines discussions portant sur les problèmes les plus urgents dans le domaine du loisir. Par contre, cette tournée lui permettra de se sensibiliser aux problèmes des diverses régions, de rencontrer la jeunesse québecoise, les différentes associations ainsi que les responsables oeuvrant dans le domaine des sports et loisirs.

Les deux comités, que vient par ailleurs de mettre sur pied le haut-commissariat, viennent s'ajouter aux trois déjà existants.

L'un sera chargé d'étudier les modes de subventions ou aide financière du gouvernement aux organismes de loisirs; l'autre étudiera les normes et règlements qui régissent les loisirs et les sports.

Parmi les trois autres comités existants, on note celui de la Jeunesse qui a pour tâche le rôle que le futur ministère devra remplir auprès de l'élément jeunesse de la population du Québec. Il est constitué de Mlle Nicole Dubois et de MM. Jean-Guy Lague, président, Pierre Ducceppe et Bernard Tessier.

Un second a pour rôle d'étudier comment le ministère doit organiser ses structures administratives et un réseau extra-ministériel pour que son action puisse joindre le palier des municipalités, des associations, des groupements et des individus. Il se compose de MM. Dave Lach, J. Leclerc, André Marceau, Gaston Marcotte, Louis Chantigny et Pierre De Broux.

Enfin, un troisième étudie comment le futur ministère devrait se structurer pour bien servir sa fonction de planification et déterminer les services de base qu'il devrait mettre sur pied pour l'assister dans sa mission de planification. Ce comité compte sur les services de MM. Michel DeBellefeuille, Max D'Amours, Yvan Dubois, président, Pierre Ducceppe et André Parent.



Le commissaire aux Sports, M. Louis Chantigny, a présidé samedi dernier au pavillon du Québec dans la Terre des Hommes à des démonstrations de tir à la volée et de tir au pistolet données par des jeunes âgés de 14 à 18 ans et pour la plupart membres du Club olympique de tir à la volée. M. Chantigny (deuxième vers la gauche) devise gaiement du tir au pistolet en compagnie de M. Léonce Cuellet, directeur adjoint du pavillon, de Mlle Francine Lorrain, attachée de presse au pavillon, et de M. Jacques Boucher, vice-président de la Confédération du tir sportif du Québec et organisateur de la manifestation sportive.



Le chauffe-eau électrique Cascade, c'est l'eau chaude sur-le-champ, abondante, inépuisable. Il est conçu pour s'adapter aux besoins de la famille.

Le Cascade alimentera votre famille en eau chaude durant des années, sans défaillance. Il est d'une propreté absolue. Autre avantage: on peut l'installer n'importe où. Mieux: une garantie de dix ans vous protège. Mieux encore: c'est sûr... sans flamme.

Il n'est pas étonnant que plus de 200,000 familles du Québec qui possèdent un Cascade, déclarent à tous les jours: "rien ne vaut un bon Cascade bien chaud !"

Consultez votre fournisseur local ou le service des Ventes de l'Hydro-Québec.

L'ÉLECTRICITÉ, LE CONFORT TOTAL À LA PORTÉE DE TOUS

Hydro-Québec

EN COLLABORATION AVEC

PIERRE-PAUL GRAVEL

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

St-Jean de Matha **Tél. 886-3778**

GRANDE SOIREE GRATUITE

EXPLICATION DU COURS PSYCHOLOGIQUE

SUR LA PERSONNALITE

JEUDI SOIR, 19 SEPTEMBRE à 8h.

SOUS-SOL EGLISE CHRIST-ROI
330, Papineau, Joliette

Quel que soit le degré d'intelligence et d'instruction, quels que soient le physique, la richesse, la situation, etc., si la volonté n'est pas bien formée, l'imagination bien contrôlée, si la mémoire fait défaut, si on souffre d'un manque d'initiative, d'ambition, d'enthousiasme, de confiance en soi; si la gêne, la timidité la peur du ridicule, l'incapacité d'exprimer ses sentiments, ou l'un ou l'autre des complexes nous obsèdent, ce sont autant de facteurs qui neutralisent nos moyens d'action et entravent l'épanouissement d'une "Personnalité marquante".

LE COURS COMPORTE 12 SOIREES, SOIT:
Une "Démonstration GRATUITE"
Dix (10) leçons régulières
Une par semaine.

Une "ONZIEME" leçon spéciale et GRATUITE

Nul solliciteur ne vous importunera

Jean Forget, dir. adj.

Nos conditions justifient notre devise:

"AIDER SANS EXPLOITER"

Aucun engagement à signer

PRIX: au comptant $45 ou 10 leçons à $5.

Prix spécial pour couples mariés

INSTITUT DES LOISIRS CULTURELS

P.S. SI IMPOSSIBLE D'ASSISTER LE 19 SEPTEMBRE
VENEZ LE 26 SEPTEMBRE POUR LA PREMIERE LEÇON

Eliminatoires de la Ligue Rurale Joliette-Montcalm

Le Noir et Or de Saint-Liguori remporte le championnat

Le Noir et Or de Saint-Liguori a remporté le championnat de la Ligue Rurale Joliette-Montcalm en gagnant la série finale contre les As de St-Jacques 4 victoires à une. Les nouveaux champions du circuit ont remporté de justesse, au compte de 6 à 5, leur quatrième victoire, dimanche après-midi.

Défi

Les Etoiles de Sainte-Mélanie, champions de la Ligue Laurentienne de balle-molle, ont lancé un défi au Noir ef Or de Saint-Liguori, champion de la Ligue Rurale Joliette-Montcalm.

Le défi, comme il se devait, a été relevé. La série de trois de cinq entre ces deux clubs débutera dimanche prochain, le 22 septembre, à Saint-Liguori.

Sera-ce la reprise du combat de David contre Goliath?

Les amateurs le verront, à compter de dimanche prochain.

Robert Robert et Réal Beaudry se sont livré un duel de sept manches où le superbe jeu défensif des joueurs du Noir et Or a permis la victoire entre le jeu erratique des As. Guillaume Richard, au 2e but, et Jean Gagnon, qui a accepté 8 chances sans erreur au premier coussin, ont été les joueurs-clés du triomphe du Noir et Or.

Saint-Jacques avait débuté avec 3 points à la manche initiale, avance qui a été rapidement perdue par les erreurs des As.

La série se termine mais le Noir et Or a relevé le défi des Etoiles de Sainte-Mélanie, champions de la Ligue Laurentienne, pour une série de trois de cinq, qui débutera dimanche prochain, à 2 heures, à St-Liguori.

Le Noir et Or de Saint-Liguori, finissant la saison régulière en troisième position, avait causé une forte surprise en éliminant les Etoiles Volantes de Saint-Côme, qui ont fini en première place, en semi-finale.

De leur côté, les As avaient également surpris les amateurs en l'emportant sur les Castors de Crabtree.

REMERCIEMENTS

A la fin d'une saison encore marquée de succès, le président du circuit, M. Gaby Dénommé, remercie tous ceux qui ont collaboré aux activités de la Ligue Rurale Joliette-Montcalm.

Une assemblée des clubs règlera les derniers détails des activités de la saison et songera à une soirée sociale pour la remise des trophées et récompenses aux clubs et aux vedettes individuelles.

A l'an prochain!

Courses de poneys à St-Esprit

Assistance record de 2,000 personnes

Saint-Esurit — Plus de 2,000 personnes ont assisté, dimanche dernier, aux courses de poneys à la piste de Saint-Esprit. Pareille assistance, aux dires des amateurs, constituent un record pour un événement du genre.

Des poneys de plusieurs paroisses du diocèse et même d'autres secteurs de la province ont participé aux diverses courses dont une 'course-école' pour les poneys non classifiés.

M. Hubert Renaud avait gracieusement prêté sa barrière pour le départ et les gagnants se sont mérité des bourses de même que des trophées offerts par de généreux commanditaires.

Voici les résultats de ces courses:

Course école: 1er: Gerrey Hanover — R. Bertrand, 2 m. 10 s. 2e: Peggy — J. Latendresse, 2 m. 11 s. 3e: Lincoln Adior — J. Pellerin, 2 m. 12 s.

Dans la grande course il y avait 2 séries.

1ère course: 1er: Golden Girl — V. Charbonneau, 2 m. 7 s. 2e: Eclair — Mme J.D. Trudel, 2 m. 7.3 s. 3e: Bobby — Léo Mailhot, 2 m. 8 s.

8e course: 1er: Bobby — Léo Mailhot, 2 h. 2 s. 2e: Larry Go Magy — Réal Guérard, 2 h. 3 s. 3e: Golden Royal — Michel Latendresse, 2 h. 4 s.

2e course: 1er: M. Laurentides — Noël Renaud, 2 m. 2e: Captain York — N. Malo, 2 m. .03 s. 3e: Caprice — L. Robillard, 2 m. 2 s.

9e course: 1er: Captain York — N. Malo, 1 m. 58 s. 2. Ladys — L. Geoffroy, 1 m. 59 s. 3. M. Laurentides — N. Renaud, 1 h. 59 s. 2 cent.

3e course: 1er: Ladys Apps — M. Paquette, 1 m. 56 s. 2e: Cal Garey — M. Lemay, 1 m. 56.3. 3. Champion King — C.R. Farm, 1 m. 57 s.

10e course: 1er: Champion King — C.R. Farm, 1 m. 55 s. 2. Ladys Apps — M. Paquette, 1 m. 55.3 s. 3e. Cal Gary — M. Lemay, 1 m. 57 s.

4e course: 1er: Kokomo Star — C. Ducharme, 1 m. 49 s. 2e: Peter Girl — M. Melançon, 1 m. 50 s. 3e: B.B. Molson — M. Picotte, 1 m. 50.3 s.

11e course: 1er: Kokomo Star — C. Ducharme, 1 m. 47 s. 2e: Saratoga Pinto — L. Brodeur, 1 m. 48 s. 3e: Cantin V.L. — Denis Labelle, 1 m. 48. 1 s.

5e course: 1er: Rickie — Ecurie Quevillon, 1 m. 43 s. 2e: Smoky Joe — L. Malo, 1 m. 43.3 s. 3e: Kawartha King — J. Léonard, 1 m. 44 s.

12e course: 1er: Smoky Joe — L. Malo, 1 m. 40 s. 2e: M. Castro — P. Brunet, 1 m. 40.3 s. 3e: Rickie — Ecurie Quevillon, 1 m. 41 s.

6e course: 1er: Red Star B. —Armand Beaudoin, 1 m. 36 s. 2e: King G.L. — Denis Labelle, 1 b. 37 s. 3e: Prince G.L. — Denis Labelle, 1 m. 37.3 s.

13e course: 1er: Sancho — L. Larivière, 1 m. 36 s. 2e: Andy's star — Jean Desautels, 1 m. 37 s. 3e: Prince G.L. — Denis Labelle, 1 m. 37.3.

7e course: 1er.... H.B. Norris — Paul Bélanger, 1 m. 25 s. 2e: Worthy Boy — L. Malo, 1 m. 25.2. 3e: Worthy Seal — Roger Don, 1 m. 26 s.

14e course: 1er: Worthy Boy — L. Malo, 1 m. 26 s. 2e: Champ's Highlight — Pierre Paquin, 1 m. 26.2. 3e. H.B. Norris — Paul Bélanger, 1 m. 26.4.

La saison de hockey

Séances d'entraînement la semaine prochaine

Une assemblée qui groupait les représentants des Loisirs paroissiaux de Joliette et les responsables du hockey du service de la récréation de la cité de Joliette a eu lieu vendredi soir dernier à l'aréna et à cette occasion un calendrier des séances d'entraînement pour les clubs intéressés à faire partie des différentes catégories a été mise sur pied pour le prochain mois. L'entraînement débutera lundi prochain. On a constaté que toutes les paroisses de la Cité de Joliette ont inscrit des clubs dans les catégories Moustiques, Pee-Wee, Bantam, et Midget. Comme par le passé, l'Ecole anglaise de Joliette aura son club Pee-Wee et le représentant sera à nouveau M. St-Laurent qui se dévoue pour les jeunes de l'Ecole Anglaise.

Le service de la récréation de la cité organisera à l'intention de tous ces jeunes une clinique de hockey qui sera dispensée à toutes les catégories mais par groupe d'une trentaine à la fois afin qu'elle soit plus profitable aux jeunes qui y prendront part.

Il fut également convenu qu'à l'avenir le président de la zone du hockey Mineur pour la région, M. Roland Gauvreau, et son comité composé de MM. Fernand Coutu et Armand Beaudry, verront à faire appliquer les règlements de l'Association du Hockey Mineur à la lettre dès le début des opérations, en ce qui concerne les signatures des cartes de joueurs, les baptistères, les dates limites, etc. enfin tout ce qui touche de près ou de loin au règlement du hockey mineur.

Il convient de féliciter ceux qui s'intéressent au hockey mineur local et qui se dévouent bénévolement durant la saison de hockey qui débutera sous peu. On sait que cette année la saison débutera avec un mois d'avance sur les autres années et que les club pourront ainsi avoir une période d'entraînement qui les préparera à inaugurer leurs activités régulières vers la troisième semaine d'octobre.

Assemblée pour Arbitres

L'Association des arbitres de Joliette tiendra une importante assemblée jeudi, le 26 septembre prochain. Cette assemblée qui aura lieu à l'arena de Joliette à 8 h. p.m., aura pour but de rencontrer les anciens et nouveaux arbitres afin d'établir les lignes de conduite à suivre durant la prochaine saison de hockey et ballon-balai.

Une invitation toute spéciale est lancée aux intéressés de l'extérieur de Joliette.

Donc c'est un rendez-vous pour jeudi, le 26 septembre à 8 h. p.m. à l'arena de Joliette.

Paul-A. Simard, secrétaire de l'Association 756-0739

Prix sans compétition



- TIMKEN SKF
- FISHER
- FAFNIR N.D.
- ROULETTES
- SHAFER

pour usages indus

BEARINGS et OIL SEALS POUR INDUSTRIES, AUTOMOBILES ET MACHINES AGRICOLES

PILLOW BLOCKS

BOYAU (hose) HYDRAULIQUE POUR CAMIONS ET TRACTEURS

SERVICE JOUR & NUIT 24 H.

ALLEN Automotive & Industrial Supplies

ALEC LENETSKY

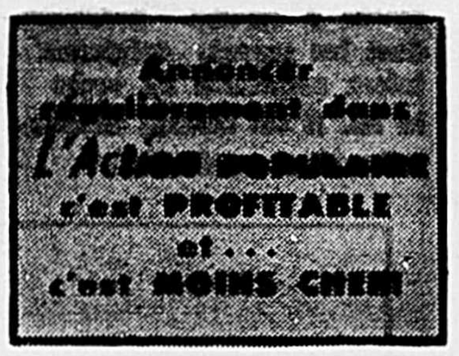
645, RUE CHAMPLAIN
JOLIETTE

Tél. 753-5835
756-4295

M. Trudeau donnera le départ du Grand Prix Player's

MONTREAL — Le premier ministre Pierre Elliot Trudeau donnera le départ officiel du Grand Prix Player's, le 22 septembre prochain, au Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite.

A 2 h. p.m., M. Trudeau baissera en effet le drapeau du Canada pour déclarer ouverte cette épreuve de 90 tours totalisant 230.8 milles et comptant pour le championnat du monde des conducteurs.



Malgré que les noms de tous les pilotes participant au seul Grand Prix se déroulant au Canada n'aient pas encore été annoncés au complet, on s'attend à voir quelque 22 coureurs automobiles s'aligner au volant de leurs bolides de formule. Un sur la grille de départ. Ils s'élanceront ensuite deux par deux à l'assaut répété de la piste, après avoir reçu un départ arrêté.

Pour la première fois au Canada, un premier ministre donnera le départ à une épreuve automobile. Il s'agira aussi du premier Grand Prix de formule Un comptant pour le championnat du monde à avoir lieu dans la province de Québec.

ENCAN D'ANIMAUX HOLSTEIN

CHEZ MARCEL GUILBAULT

Côte St-Philippe

St-Henri-de-Mascouche

45 VACHES, PLUSIEURS FRAICHES VELEES
5 TAURES VELANT CET AUTOMNE
22 TAURES DE 2 ANS
10 TAURES DE 6 MOIS A 1 AN
10 GENISSES DE 3 MOIS ET PLUS
1 BOEUF 2 ANS ET DEMI
1 BOEUF 1 AN ET DEMI
1 TRAYEUSE DERY-COLD
1 BOLTANK
1 SEMI-PIPELINE

Encanteur Alexandre Vaillancourt

BEAU TEMPS — MAUVAIS TEMPS

Le 21 septembre à 11 h. a.m.

Le patinage artistique

Les cours débutent vendredi à l'Arena

Les membres du Club de patinage artistique de Joliette voudront bien prendre note que les cours de patinage débuteront vendredi de cette semaine. Le premier cours, à l'intention du premier groupe, débutera de 4 h. 30 p.m.. Les débutants auront ainsi l'occasion de se familiariser avec les responsables du club local qui s'occupera d'eux au cours de la saison.

Les cours reprendront le samedi, à 5 h. p.m., alors que les élèves du 4e groupe ainsi que les élèves du 3e groupe qui ont leur 7e écusson recevront les instructions de leur professeur attitré, et finalement, à 6 h. p.m. la balance du 3e groupe et le 2e groupe recevront à leur tour leur leçon de patinage.

Plus d'une soixantaine de jeunes se sont inscrits au club les Etoiles d'Argent de Joliette et les organisateurs anticipent autant sinon plus de patineurs que l'an dernier. Les intéressés voudront bien notés qu'un troisième professeur vient d'être engagé par la direction et qu'ainsi les élèves pourront progresser davantage avec les cours qu'ils recevront cette année.

Ceux et celles qui ne sont pas encore inscrits pour les cours de cette année pourront le faire en s'adressant à l'arena vendredi soir ou samedi lors des cours réguliers du club local, soit vendredi à 4 h. 30 p.m. ou samedi entre 5 h. p.m. et 9 h. p.m. Bienvenue à tous.

Séance de patinage public le 27 septembre

Même si les pratiques de hockey et le patinage artistique commencent cette semaine les amateurs de patinage devront attendre à vendredi de la semaine prochaine, soit le 27 septembre, avant de sauter sur la glace. En effet à cause de la température chaude qui sévit actuellement il ne serait pas de bonne augure de permettre à quelques centaines de patineurs de sauter sur la glace durant une période de deux heures, ce qui briserait sûrement la mince couche de glace qu'il y a actuellement à l'aréna local. Toutefois les pratiques de hockey, de ballon sur place, le patinage artistique pourront débuter dès cette semaine sans affecter pour autant la glace.

L'arrosage de la glace a débuté lundi dernier et aujourd'hui les employés sont à peindre les lignes et devront arroser à nouveau d'ici à vendredi alors que débuteront les activités.

Nous demandons donc au public et aux enfants qui s'attendaient de pouvoir chausser les patins vendredi soir ou samedi matin de patienter encore une semaine. Il faudrait penser que même avec ce retard tous pourront cette année patiner au moins trois semaines avant l'année dernière. Nous nous excusons de ce contretemps mais nous ne sommes pas maîtres de la température et nous devons agir ainsi si nous voulons avoir de la belle glace tout au long de l'hiver qui approche.

Rallye "La Ronde 68"

Le Club Automobile St-Roch (C.A.S.R.) organise pour dimanche le 29 septembre sa ronde annuelle d'exactitude.

L'inscription se fera de 11 h. 30 a.m. à 12 h. 30 p.m. et le premier départ est fixé à 1 h. 01 p.m. sur la rue des Ecoles à St-Roch de l'Achigan.

Ce rallye qui est d'un longueur de 45 milles, est un test de régularité. Les participants devront faire 2 fois le même tracé en prenant le même temps.

Des trophées seront remis aux 10 premiers et des plaques souvenirs aux autres.

L'inscription est de $4.00 pour les membres et de $5.00 pour les non-membres. Pour de plus amples détails composez 839-3754 ou 832-2887.

Guy Majeau, pub.

AU CEGEP DE JOLIETTE

COURS DE PEINTURE D'ART POUR ADULTES

Le CEGEP de Joliette offre au public adulte, de Joliette et des environs, des cours du soir en peinture d'art.

Ces cours, d'une durée de trois heures chacun (de 7 h. à 10 h.) seront donnés les lundis et mercredis de chaque semaine à partir du 23 septembre prochain. On peut s'inscrire soit pour le lundi, soit pour le mercredi.

Une première série de cours s'étendra sur douze semaines, jusqu'en décembre. Le coût d'inscription et de scolarité, pour cette série de cours (36 heures) est de $40. et est payable au début.

Une seconde série, de quinze cours cette fois, sera donnée au deuxième semestre. L'inscription et la scolarité, pour cette deuxième série de cours (45 heures), sera de $50.

Les cours seront donnés par le P. Maximilien Boucher.

Aucune préparation spéciale n'est requise.

Pour l'inscription, on s'adressera au bureau de réception du CEGEP, tél. 753-7466.

Pour des renseignements, on s'adresserait au P. Maximilien Boucher, au CEGEP de Joliette.

Les vols de permis de conduire, une histoire fantaisiste

QUEBEC — Il n'y a rien de vrai dans la prétention que des milliers de permis de conduire, originaux ou duplicatas, aient été volés au Bureau des véhicules automobiles. C'est ce qu'a déclaré ce matin M. Marcel-G. Baril, directeur de ce service rattaché au ministère des Transports et Communications.

M. Baril niait ainsi une nouvelle qu'un journal de Québec a publiée hier.

Le directeur reconnaît que des faux permis de conduire sont apparus sur le marché noir, mais il précise que ce sont des documents non pas volés, mais contrefaits. La Sûreté du Québec enquête et elle a déjà effectué des saisies. Aucune administration n'est malheureusement à l'abri des contrefacteurs: l'existence de faux billets de banque en témoigne.

Le même journal, dit M. Baril, a publié qu'un fonctionnaire du ministère avait été destitué à ce propos. C'est inexact. Il y a eu destitution pour une toute autre affaire remontant à plusieurs mois. Le fonctionnaire avait vendu de vrais documents à quatre conducteurs dont les permis originaux étaient suspendus en vertu de la loi. Il fut traduit devant un tribunal et condamné.

Vous posez-vous des questions au sujet de l'assurance-chômage

Q. — Je crois que le montant de mon salaire dépasse le plafond de l'assujettissement; cependant, je dois toujours payer les cotisations d'assurance-chômage. Pourquoi?

R. — C'est probablement parce que le plafond ne s'applique pas à ceux qui sont payés à l'heure,à la journée, la pièce ou selon le parcours ou d'après tout autre taux par unité de travail accompli ou de services rendus.

La Commission d'assurance-chômage a répondu à certaines questions qui intriguaient des assurés. Y a-t-il des questions auxquelles vous aimeriez qu'on réponde dans cette chronique?

POUR

un bon service

des prix convenables

Confiez vos travaux d'impression à

L'Action populaire

753-7539



Course annuelle des garçons et filles de table

Champions: Eddy Gravel et Carole Légère

Joliette. — Ils étaient venus de partout dans la région: garçons et filles de tables de Louiseville, Maskinongé, Repentigny, Saint-Gabriel, Rawdon et, évidemment, Joliette. Il y avait là 24 garçons et 13 filles de table prêts à disputer l'épreuve annuelle.

Pour les garçons, cabaret et grosse bouteille de bière en main, il s'agissait de couvrir la distance d'un mille et 3/5 séparant la Brasserie Baby de l'Hôtel Fleur de Lys. Pour les filles, le tracé avait été écourté à ¾ de mille, soit de Joliette Dunbrick à l'Hôtel Fleur de Lys.

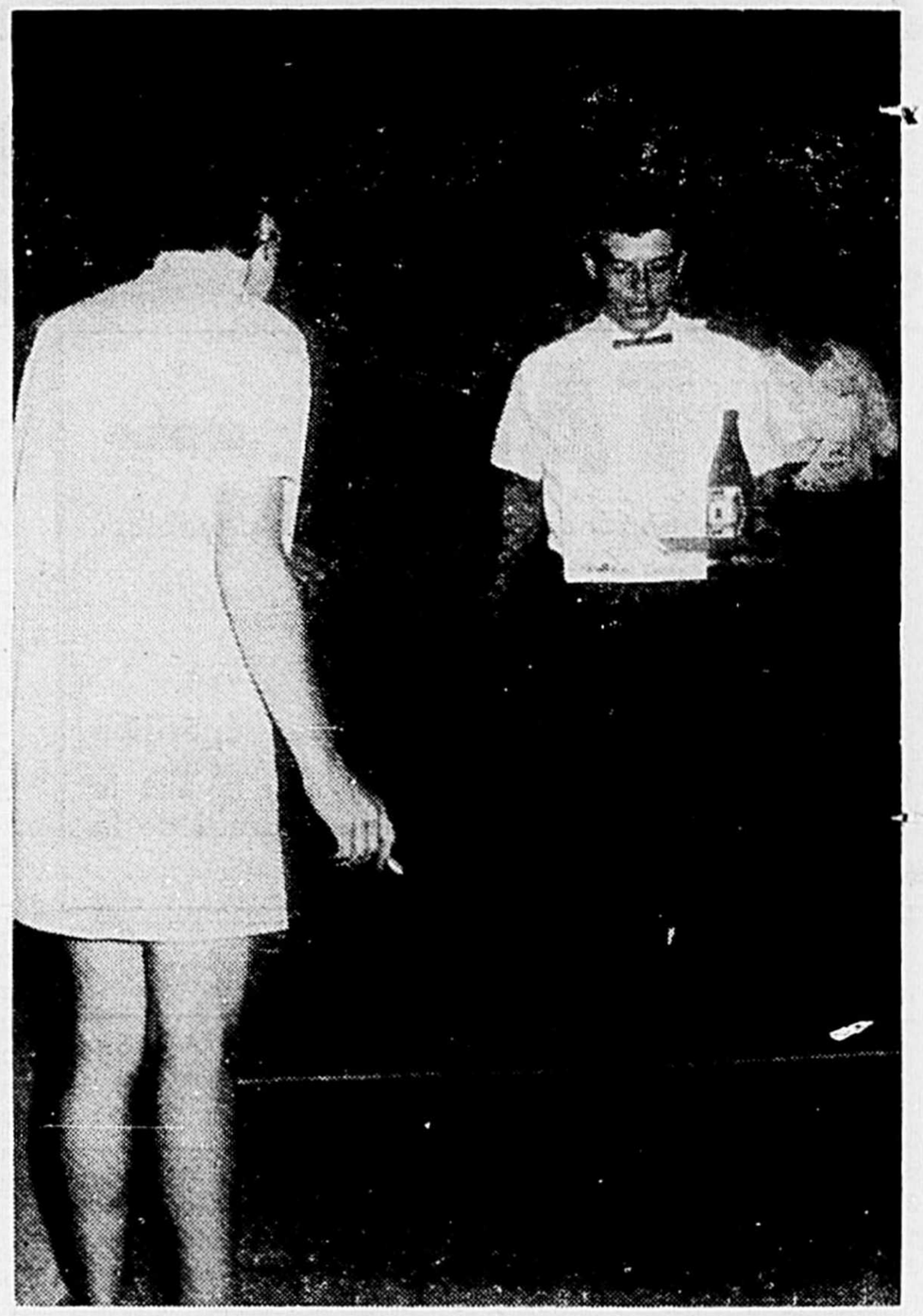
Une foule immense encadrait les coureurs tout au long du parcours.

Eddy Gravel, de la Brasserie Baby, a justifié sa réputation et celle de la Brasserie, en remportant le championnat, sans renverser une seule goutte de liquide, *dans un temps de* 22½ minutes.

Chez les filles de table, c'est Carole Légère, du Restaurant Kambo, qui s'est mérité le titre de championne en un temps de 18 minutes.

La remise des trophées aux champions et de nombreux prix aux participants a eu lieu, au cours de la soirée qui suivit, au point d'arrivée, l'Hôtel Fleur de Lys, boulevard Barrette.

Déjà il semble, que dès aujourd'hui *les concurrents* malheureux hier commençaient leur entrainement pour la course de l'an prochain.



Le gagnant encouragé par une gentille admiratrice traverse la ligne d'arrivée: Eddy Gravel, de la Brasserie Baby, portant le dossard 88.



Toute souriante, la gagnante qui justifie bien son nom: Carole Légère, du Restaurant Kambo, portant le dossard 62.

Football mineur

Ligue pee wee

Diables Rouges et Bombardiers gagnent 14-0 et 33-6

Les Diables Rouges de Notre-Dame des Prairies, de l'instructeur Pierre St-Arnault, se sont emparé seuls de la deuxième position, samedi dernier, en gagnant par 14 à 0 sur les Alouettes de l'instructeur Paul Breault. Alain Goulet qui réussit un toucher et un converti fut le meilleur des Diables Rouges. Les autres points allèrent à Raymond Malo qui marqua un toucher et Garon qui botta un simple.

Dans la deuxième partie, les Bombardiers des frères Durand l'emportèrent par 33 à 6 sur les Géants de l'instructeur Jean Gauthier et purent ainsi consolider leur avance en tête de la ligue n'ayant perdu aucune partie depuis le début de la saison. L'as compteur Gino Tessier compta deux touchers en plus de botter 2 convertis. Les autres points allèrent à Lucien DeBlois, avec un toucher et un converti, et à Robert Robillard et Gaétan Giguère qui réussirent chacun un toucher. Le seul toucher des Géants fut compté par Sylvain Dauphin.

Samedi prochain au parc St-Jean-Baptiste, à 1 h. p.m., les Géants rencontreront les Diables Rouges tandis qu'à 3 h. 30 les Alouettes feront face aux Bombardiers.

CLASSEMENT

	G	P	N	T
Bombardiers	4	0	0	8
Diables Rouges	2	2	0	4
Alouettes	1	3	0	2
Géants	1	3	0	2

LES COMPTEURS

	T	C	S	T
Gino Tessier (B)	9	6		60
Marc Garon (DR)	3		1	19
S. Dauphin (G)	3			18
C. Blanchard (DR)	2		1	13
L. Deblois (B)	2	1		13
G. Giguère (B)	2	1		13

Ligue bantam

Tigres 32, Diables Rouges 2

Samedi dernier, au stade municipal avait lieu l'ouverture officielle de la ligue de football bantam et à cette occasion les Tigres des instructeurs Claude Durand et Robert Harvey l'emportèrent au compte de 32 à 2 sur les Diables Rouges de Notre-Dame des Prairies de l'instructeur Jacques Piché.

Plusieurs joueurs des Tigres s'illustrèrent au cours de cette partie dont Jean Guilbault qui marqua deux touchers, François Ducharme, Maurice Poirier et Gérard DeBlois, qui réussirent chacun un toucher, et François Laporte qui botta deux convertis.

Les points des Diables Rouges furent comptés par Olivier Denis avec un toucher de sûreté. Les amateurs de football pourront se rendre voir à l'oeuvre ces clubs qui fournissent du beau jeu et à leur intention voici la cédule des joutes de la ligue bantam.

14 sept.: Tigres vs Diables Rouges.

18 sept.: Eskimos vs Diables Rouges.

21 sept.: Tigres vs Eskimos.

24 sept.: Diables rouges vs Tigres.

26 sept.: Diables Rouges vs Eskimos.

1 oct.: Eskimos vs Tigres.

3 oct.: Tigres vs Diables Rouges.

5 oct.: Eskimos vs Tigres.

8 oct.: Diables Rouges vs Eskimos.

Les joutes sont présentées à 7 heures p.m. au Stade municipal de Joliette.

Le 12 octobre aura lieu une semi-finale d'une joute à finir entre le club de 2e position et le club de troisième position. Le gagnant rencontrera le club qui finira en première position le 16 octobre à 7 h. p.m. dans la grande finale de cette ligue.

Dr Edmond Piette, m.d.

HEURES DE BUREAU

3 à 4

MARDI ET VENDREDI

SUR RENDEZ-VOUS

Une nouveauté

Le football

(en collaboration)
préface de Yves Létourneau

La nouvelle collection "L'Homme et le sport" lancée récemment par les Editions de l'Homme, a déjà publié deux ouvrages (Le tennis et La natation) qui ont remporté un très grand succès auprès du public québécois.

La série continue cette fois avec LE FOOTBALL, un sport qui acquiert de plus en plus de popularité chez nous. LE FOOTBALL est un véritable "instructeur" des plus utiles et des plus efficaces pour tous ceux qui veulent le pratiquer ou tout simplement suivre les "matchs" à la télévision. Admirablement illustré par Daniel Schwartz et Robert Riger, il est tout particulièrement recommandé aux jeunes joueurs.

LE FOOTBALL a été rédigé en collaboration par les plus grands experts américains: Y. A. Tittle, Tex Maule, Lou Groza, Dudley Daoust, Raymond Berry et Andy Robustelli.

Par ailleurs, il a été adapté aux besoins des Canadiens et préfacé par Yves Létourneau, grand spécialiste de Radio-Canada en ce domaine.

LE FOOTBALL est un volume pratique qui explique tout d'abord comment regarder un match de football, il vous enseigne les différentes tactiques et "trucs" à connaître pour devenir un bon joueur (formation en 7 du quart-arrière, le jeu de l'ailier à l'offensive, le botté de placement, le jeu de ligne, etc.)

LE FOOTBALL est en vente partout au Québec à $2.50 ou à l'Agence de Distribution Populaire Inc., 1130 est rue de la Gauchetière, Montréal (523-1600).

Noir et blanc

QUEBEC — Le ministre québécois des Transports et des Communications, M. Fernand Lizotte, a annoncé hier que les couleurs des plaques d'immatriculation du Québec, en 1969, seront le noir et le blanc.

L'apparence des plaques sera par ailleurs conventionnelle, souligne le ministre dans une communication remise à la presse hier.

Il a précisé aussi que le mot "Québec" figurera au-dessus des numéros d'immatriculation. En-dessous, on lira les mots "La belle province".

Le Club des Archers veut emprunter $40,000

Joliette. — Une assemblée générale spéciale des actionnaires du Club des Archers de Joliette est convoquée pour mardi le 24 septembre, à 8 h. du soir. Un seul article sera à l'ordre du jour: un règlement d'emprunt de l'ordre de $40,000.

Cet emprunt a pour but de consolider les dettes du Club et de permettre ultérieurement des transformations et immobilisations pour donner de meilleurs services aux membres et assurer la rentabilité de l'exploitation.

Tous les membres du Club sont évidemment invités à cette réunion spéciale.

PETITES ANNONCES

— TARIF —

Les Petites annonces sont toujours payables à l'avance

$1.25 pour la première fois

Maximum 30 mots

5c le mot additionnel $1.00 pour répétition

Les annonces doivent nous parvenir avant le mardi midi, pour publication le mercredi de la même semaine

A vendre

A vendre

3 logis rue Ladouceur, briques, belle valeur.

2 logis boul. Manseau, arrière église, $18,500.

3 logis rue St-Louis, très luxueux, garages, 7 app.

13 app. boul. Manseau pour professionnels, personnel.

2 logis rue Hélène-Boulé, avec cave finie, $22,000.

2 logis rue Taché, libre à l'acheteur, $14,500.

4 logis rue Martel, voisin l'église, $3,000 par logis.

4 logis rue Papineau, près l'église, $15,500.

2 logis rue Martel, briques, prop. $9,500.

2 logis boul. Manseau, brique, coin de rue, 2 garages, $17,500.

17 app. pour chambres, etc., grand terrain.

2 maisons à 2 logis, $6,500 chacune.

3 logis, un magasin, rue Baby, arrière prison.

3 logis, coin Manseau, professionnel.

5 logis rue St-Barthélemy, gros revenu possible, commerce.

2 maisons, 5 logis, possible commerce, aubaine.

2 logis, un entrepôt, un terrain pour bâtir, arrière prison.

COMMERCE

2 auberges à très bon prix, possible licence.

Magasin fer, échange pour maison à Joliette.

Hôtel licencié, 22 chambres, échange pour maison.

Petit restaurant, coin de rue, avec logis, $5,500.

Epicerie-boucher, licence, échangerais pour terre.

Bowling 4 allées, avec bâtisse.

Hôtel complet, très bon prix, région Joliette.

Magasin de fer, St-Ignace, avec bâtisse, seul.

DIVERS

3 terres à vendre, spécial, 22 arpents, $7,000.

100 arpents avec château, coût $100,000, ½ prix.

Camp Dr Piette à un mille de Joliette, spécial, maladie.

Aubaine, camp hiver-été, Paul Verreaux, à un mille.

Domaine lac Steven, château pour communauté.

Roland MALO,
courtier d'immeubles
338 De Lanaudière
753-7129

31318-2-10.

1965 DODGE POLORA 880, convertible, moteur V-8, 383, automatique, radio, très propre et en parfaite condition, cause décès. S'adresser à tél. 756-1695 le jour — 31241-18-9.

A vendre

FORD MUSTANG GTA 1967, convertible en parfaite condition. S'adresser à 756-2821 — 2141-18-9.

FUTURS ET NOUVEAUX mariés pourquoi payer un intermédiaire. directement du manufacturier au client, meubles tous les styles au prix du gros. 10 salles de montre à votre service ouvert tous les soirs. Pas de comptant requis et entreposage gratuit. S'adresser à 3401 est, rue Ste-Catherine, tél. 526-3775 charge renversé — 2159-23-10.

TRACTEUR John Deere 710 diesel avec chargeur à fumier et pelle année 1967, 250 heures d'ouvrage. — Refroidisseur à lait Wood, capacité 35 bidons 2 ans d'usure garantie 5 ans. S'adresser à Oscar Masse, 521 Pointe du Jour Sud, L'Assomption, tél. 837-4877 — 2158-2-10.

MOTOCYCLETTE Honda 1965 à vendre en très bonne condition. S'adresser à tél. 756-6506, M. Paul Beaupré, 292 Précieux-Sang, Joliette — 2162-18-9.

MEUBLES SECOND — Télévision $30 et plus — Matelas à ressorts $5 et plus — Bureaux $5 et plus — Réfrigérateurs, poêles gas et huile, comme neufs — Meubles neufs 30% de réduction — Repris de finance — 24 mois pour payer — Télévision en couleur, généreuse allocation pour vieux téléviseur. Chez Gaston Daher Meubles TV, 112 sud, St-Charles-Borromée, près Notre-Dame, tél. 753-5841 — JNO.

SPLIT LEVEL neuf, 7 pièces 2 salles de bain, garage, extérieur en brique, terrain 90 x 141 pi., terrasse finie, prix à discuter, 150 rue Lajeunesse, L'Epiphanie, tél. 832-2433 — 2094-21-8.

TELEVISEURS d'occasion reconditionnées par nos experts, vendus avec garantie. Centre Electronique Raymond et DeSerres, 854 rue Papineau, tél. 756-8185 — 31234 JNO.

POELE usagé à vendre avec fournaise à l'huile et gaz propane et un poêle électrique avec fourneau. S'adresser à Lionel Beaudry, 41 rue Marchand, St-Roch-de-l'Achigan, tél. 832-3677 — 2178-18-9.

A VENDRE

1967 Pontiac Grande Parisienne, 4 portes, h.t., toute équipée, bas millage, en parfaite condition, un seul propriétaire, garantie G.M.

S'adresser à tél. 756-0233 le jour ou 753-3561 le soir.

J.N.O

A vendre

VAISSELLE ET USTENSILES de cuisine. — 2 tapis. — 2 manteaux de fourrure. — Draperies. — Table à café. — Fer à repasser, grille-pain, miroir. S'adresser à tél. 753-7655, entre 1 h. et 5 h. le jour, le soir 7 h. et 10 h., 380 rue de Lanaudière. — 2188.

MAISON à vendre, 401 Richard. S'adresser à M. Henri Robert, 401 Richard, Joliette, téléphone 756-6680 — 2185-18-9.

CHRYSLER 1968, démonstrateur tout équipé, 8,500 milles. — Dodge 1966 Polora 440, sedan, peinture neuve. — Chevrolet 1965 Impala, 4 portes, toit rigide, comme neuf, 35,000 milles. — Comet 1964, sedan, 4 pneus neufs 37,000 milles, très propre. — Chevy II 1963, sedan. — Volks 1963, propre. — Volks 1962, peinture neuve. — Camion GMC 1961, panel, très propre, peinture neuve. S'adresser à Garage H. Lamarche et Fils, St-Roch-de-l'Achigan, cté L'Assomption, tél. 832-2606 — 31317-29-9.

CHARRUE traînante John-Deere (3 raies). S'adresser à M. Gérard Bourgoin, Grand Coteau, Mascouche, tél. 832-3510 — 2177-25-9.

FILLES ou FEMMES demandées avec expérience seulement pour ouvrage général de couture. Se présenter à St-Lin Manufacturing, 789 Ruisseau des Anges, St-Roch-de-l'Achigan, tél. de jour 832-3897 le soir 832-2105 — 2174-9-10.

MANTEAU de SUEDE, doublure en mouton, 16 ans, neuf, cause de mortalité. S'adresser à 884 Mgr-Forbes, Joliette, téléphone 756-6967 —

DEUX MAISONS: une deux logements modernes à Joliette et une maison unifamiliale de six ans à Notre-Dame-des-Prairies. S'adresser à téléphone 756-4852 — 2210-18-9.

FAIRLANE 67 XL automatique, V-8, radio. S'adresser à St-Roch-de-l'Achigan, téléphone 832-3410 — 2207-25-9.

MOULIN A BATTRE à vendre; ensileur Dion; fourragère; monte-foin rayé; toutes machines nécessaires pour cultiver la terre, trop long à énumérer; frigidaires avec portes de côté; 8 et 12 bidons. — Spécialité ponts de ferme de 11 pouces à 14 pieds de hauteur et jusqu'à 32 pieds de longueur. S'adresser à Paul-Emile Jetté, Ste-Scholastique, comté Deux-Montagnes, téléphone 258-3984 — 2193-23-10.

MACHINE A COUDRE Singer 95K40, très peu usagée. S'adresser à 532 rue St-Isidore, Saint-Lin — 2195-18-9.

MAISONS à vendre une 1ère Chaloupe et une 2e Chaloupe, plusieurs terrains tous cadastrés. S'adresser à M. Donat Hubert 51 1ère Chaloupe, Notre-Dame-des-Prairies, tél. 756-1107 — 2191-16-10.

MAISON 8 pièces, terrain 180 x 150. Ecrire à: A. Laurendeau, 285 Principale, C.P. 83, St-Roch-de-l'Achigan, comté L'Assomption, tél. 832-3692. Joli emplacement pour commerce.

A vendre

MEUBLES USAGES en bonne condition: lits, fauteuils, etc. S'adresser à 756-4376 — XG.

UNE DIRECTION large pour Super "C" International, $35. S'adresser à tél. 832-3116 — 2175-25-9.

CHEVROLET 65, 4 portes, 29,000 milles, très propre, en parfaite condition. — Aussi table de ping-pong, complète. S'adresser le soir à 753-5258 — 2206-18-9.

A louer

LOGIS à louer, prêt pour le 1er octobre 1968. S'adresser à Armand Varin, 252 St-Alexis-de-Montcalm, tél. 839-3134 — 2184-2-10.

APPARTEMENT à louer de 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tout neuf et très moderne, centre de ville ,terrain de stationnement. S'adresser à 242 Saint-Joseph — JNO.

LOGEMENT à louer à St-Paul-de-Joliette, près du village, 5 pièces, 220. Appelez le soir à 753-7259 — 2199.

LOGEMENT à louer, 120 Champlain, Berthierville, 4 pièces, chauffé, garage, sous-sol. S'adresser à M. Aimé Grégoire, 841 rue Montcalm, Berthier, tél. 836-4795 — 2192-25-9.

LOGEMENT à louer situé sur la rue St-Paul, 5 pièces, chauffé. S'adresser à Jos. Astphan, 149, St-Paul, Joliette, tous les jours à partir de 2 h. — JNO.

LOGEMENT neuf à louer, 5 pièces modernes. Situé à St-Esprit. S'adresser à M. Raymond Côté, tél. 839-3787 — 2205-25-9.

LOGIS à louer, 3½ pièces, 220. S'adresser après 6 h. à 754-2350 Crabtree, $45 par mois — X. — X.

JEUNE PROFESSEUR désire partager logement 5½ pièces, moderne, meublé. Téléphonez après 6 h. du lundi au jeudi inclusivement à 756-0988 — 2211-25-9.

Animaux à vendre

VACHES A LAIT, pure sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu provenant d'un des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à Philippe Ouimet, 3805, Côte Terrebonne, Terrebonne, tél. 666-8181 — J.N.O

JUMENT de 1,800 livres. S'adresser à tél. 834-3154 — 2203-25-9.

Animaux à vendre

CHIEN "BOXER" de race, 1½ ans. S'adresser à Mme Gendron, 427 Boucher, téléphone 753-5738 — 2209-25-9.

---

20 VACHES à lait à vendre Holstein et 5 devant vêlées en décembre 5 boeufs de 1½ an. S'adresser à Rosaire Laurin, Rawdon, tél. 834-3187 — 2163-18-9.

VACHES LAITIERES: Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521 boul. Lacombe, St-Paul-l'Ermite, cté L'Assomption, (route 48), tél. ferme, de 7 h. a.m. à 6 h. p.m. 581-5670; résidence, 722-0956 — 1880-26-6.

---

10 VACHES, 4 taures, 1 cheval, 15 bidons. S'adresser à Pierre Lemire 371, Pointe du Jour sud, L'Assomption, téléphone 837-4932 — 2201-18-9.

---

2 JEUNES JUMENTS à vendre où à prêter pour l'hiver. — 10 carcans avec abreuvoirs. — Charriot à litière. — Foin. S'adresser à Luc Lanoix, 85 Venne, St-Jacques — 2189-18-9.

On demande

AIDE DEMANDEE pour travail quotidien de 1 h. à 5 h. l'après-midi du lundi au vendredi inclusivement, salaire avantageux, références exigées. S'adresser à C.P. 50, Joliette — JNO.

Divers

L'ECOLE d'entraînement mécanique d'automobile et de moteurs diesels, offre des cours. Inscrivez-vous immédiatement. Ecole Auto et Diesel, 139 Charpentier, L'Epiphanie, téléphone 832-2423 — J.N.O.

ATTENTION: Nous réparons toutes marques de moteurs électriques de toutes forces, drills électriques, starteurs, générateurs. Service rapide par des experts, Joliette Motor Works Ltd., 232 St-Joseph, tél. 756-4810, Joliette — p.

PEDICURE: Ludger Houle, pédicure, sera à Joliette à l'hôtel St-Louis, les 30 septembre, 1er et 2 octobre pour traitements sans douleurs des pieds, cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous, tél. 756-8001.

Les couturières averties

n'ont pas à s'inquiéter du prix lorsqu'elles magasinent

chez

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS DE DRAPERIE, VENEZ COMPARER NOS PRIX. VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT COMPLET DE DRAPERIE ET RIDEAUX QUE NOUS AVONS EN MAGASIN

AINSI QUE STORES DE TOUTES GRANDEURS. STORE OPAQUE ET AUTRES. UN DES PLUS GRANDS MAGASINS DE TISSUS A LA VERGE.

Jos. SANSOUCY

COIN ST-CHARLES B. ET NOTRE-DAME

(en face du Séminaire)

Divers

ETUDIANTE désire acheter un piano. Signaler 756-8581 — XP.

MARGARINE
Six (6) marques différentes à prix populaire. Si c'est de la qualité, nous l'avons. Livraison à domicile. S'adresser à téléphone 756-6331 — 2196-9-10.

PROFITEZ de l'excellente saison des Fêtes. Vendez les cosmétiques Avon dans un territoire exclusif, près de chez vous. Ecrivez à Mme Jeannine Foisy, gérante Avon, C.P. 392, Station Youville, Montréal — 31330-25-9.

JE CHERCHE UN TRAVAIL à temps partiel comme aide-comptable et tenue de livres. S'adresser à téléphone le soir 885-3949 — 2200-2-10.

Je l'ai fait imprimer à *L'Action* POPULAIRE

Encouragez nos annonceurs

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'enregistrement pour la Division d'Enregistrement de l'Assomption, le 31 août 1968 sous le no 127769 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel ANCHOR INDUSTRIAL PLASTICS LTD a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD., corporation dûment constituée.

MONTREAL, le 11 sept. 1968.
AETNA FACTORS
CORPORATION LTD.

NOTICE OF REGISTRATION

Notice is hereby given, pursuant to Article 1571d of the Civic Code, that there was registered at the Registry Office for the Registration Division of L'Assomption on the 31st day of August, 1968 under No 127769 a contract of General Transfer and Assignment of Book Debts, wherein ANCHOR INDUSTRIAL PLASTICS LTD sold, transferred and assigned all of its book debts, book accounts and accounts receivable, present and future, to AETNA FACTORS CORPORATION LTD, a body politic and corporate.

MONTREAL, 11th Sept. 1968
AETNA FACTORS
CORPORATION LTD.

St-Jean de Matha

(De Notre Correspondant)

DEBUT DES ACTIVITES A L'AFEAS

C'est dans une atmosphère très chaleureuse que s'est déroulée cette première rencontre qui marquait le début des activités des membres de l'AFEAS.

Madame la présidente souhaite la bienvenue à toutes et souligne la présence de notre nouvel aumônier, M. l'abbé Philippe Lafontaine, et d'une nouvelle venue du lac vert, Mme Larivière, que nous sommes heureuses d'accueillir parmi nous. Mme Perreault insiste également sur la nécessité de se sentir responsables envers le mouvement et aussi envers les différentes tâches qui nous sont confiées: ce n'est qu'à cette condition que tout fonctionnera dans l'ordre dans notre association.

qui mérite certainement un repos après plusieurs années d'un dévouement sans relâche, et nous la remercions de tout coeur de son beau travail. Mme Donald Boucher est nommée en remplacement de Mme

Nous acceptons, à regret, la démission de notre secrétaire, Marc Geoffroy; nous lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions et lui offrons toutes nos félicitations.

C'est ensuite au tour des présidentes des différents comités d'exposer le programme de l'année.

Mme Yves Geoffroy, responsable du comité d'éducation nous donne les grandes lignes des sujets qui seront à l'étude pour les prochains dix mois: sujets d'actualité qui intéressent grandement les dames présentes.

Mme Lionel Rondeau donne des explications relativement au programme d'arts ménagers. Elle-même sera responsable des démonstrations de couture, tricot, tissage, etc., tandis que Mme Hortense Gosselin se chargera de la section art culinaire.

Mme Albert Archambault, présidente du comité publicité et propagande demande des assistantes qui lui aideront au recrutement.

A cet effet, toutes les dames et jeunes filles qui aimeraient faire partie du Cercle sont priées de payer leurs cotisations le plus tôt possible, ceci dans le but d'atteindre notre objectif, fixé cette année à 60 membres, et ce avant le 1er novembre 1968.

Après l'allocution de notre aumônier qui nous assure de son support moral et de sa présence régulière à nos réunions, le goûter habituel est servi et offre l'occasion d'échanger les impressions de la soirée.

Soyez donc au rendez-vous le mois prochain, pour une autre rencontre amicale.

LE MAIRE GADOURY A LA TV

Mercredi soir dernier, M. le maire Donat Gadoury était l'invité à l'émission "Réal Giguère Illimité defoerL9dEl" o honneur en faisant une démonstration de force physique, don qu'il a développé depuis sa plus tendre enfance. Bravo M. le Maire, et continuer vos exercices qui vous gardent jeune.

La saison de chasse 1968

Notre région est favorisée

LES DATES, PERIODES ET PRIX DES PERMIS POUR LA SAISON DE LA CHASSE CETTE ANNEE SONT DEVOILES

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, vient de rendre publics les dates, périodes et prix des différents permis pour la saison de la chasse qui débutera incessamment au Québec. A première vue, on peut constater que la région délimitée par les comtés de Maskinongé, Berthier, Joliette et Montcalm, est assez favorisée. On pourra y faire la chasse au chevreuil du 1er novembre au 11 novembre, et la chasse à l'orignal du 21 septembre au 13 octobre. Nous publions cette semaine ces renseignements importants pour tous les sportifs de la région sous forme de tableau pratique à consulter et utile à conserver.

GIBIER	REGION OU COMTE		DATE
Caribou	Mistassini, Saguenay et Duplessis		Du 30 août au 30 septembre
Chevreuil	Deux-Montagnes, Saint-Gabriel, Berthierville Saint-Jérôme, Abitibi est et ouest Réserve de Chibougamau et de la Haute-Mauricie, Roberval, Chicoutimi, Réserve de Baie Comeau	et de Fabreville, Lac Saint-Jean, Canton Rouleau, Réserve de Chicoutimi, Mistassini, Saguenay, Duplessis, Iles-de-la-Madeleine	Limite: 1 Protégé à l'année
Chevreuil	Verchères, Richelieu, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Bagot, Lévis, Lotbinière, Mégantic, Wolfe, Richmond, Bellechase, Dorchester,	Beauce, Frontenac, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matapédia, Gaspé nord, Gaspé sud, Bonaventure	Du 19 octobre au 11 novembre Limite: 1
Chevreuil	Rouville, Iberville et Missisquoi dans Cowansville	Du 19 octobre au 11 novembre	Limite: 1
Chevreuil	Labelle, Portneuf, Montmorency, Charlevoix, Chauveau, Laviolette, Saint-Maurice,	**Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm,** Pontiac, Témiscamingue, Rouyn-Noranda.	Du 1er novembre au 11 novembre Limite: 1
Chevreuil		Ile d'Anticosti	Du 1er juillet au 31 janvier 1969 Limite: 2
Orignal	Nicolet, Richelieu, Bagot, Verchères, Saint-Hyacinthe, Huntingdon, Châteauguay, Laprairie, Napierville, Saint-Jean, Lévis, Wolfe, Lotbinière, Mégantic Richmond, Rouville,	Iberville, Missisquoi, Deux-Montagnes, Terrebonne, Saint-Jérôme, Berthierville, Saint-Gabriel, Ile d'Anticosti, Iles-de-la-Madeleine.	Protégé à l'année
Orignal	Bellechasse, Dorchester, Beauce, Frontenac, L'Islet, Kamouraska, Labelle,	Rimouski, Témiscouata et Matapédia	Du 5 octobre au 13 octobre Limite: 1
Orignal	Bonaventure, Gaspé sud, Gaspé nord, Portneuf, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi,	Roberval, Canton Louvigny, Lac Saint-Jean, Canton Rouleau.	Du 28 septembre au 13 octobre Limite: 1
Orignal	Chauveau, Laviolette, Pontiac, Saint-Maurice, Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi est et ouest,	Duplessis, Saguenay, Chicoutimi, Mistassini et **Maskinongé, Berthier, Joliette** de même que **Montcalm.**	Du 21 septembre au 13 octobre Limite: 1
Lièvre		.....	Du 14 septembre au 28 février Aucune limite
Perdrix		.....	Du 14 septembre au 24 novembre Limite: 5 par jour

L'Action populaire vous présente de plus les prix des permis pour la chasse à ces animaux de notre faune québécoise.

GIBIER	PRIX
1—Petit gibier, comprenant le lièvre et les oiseaux non-migrateurs.	$3.25
2—Loup, Coyote, lynx roux ou "Bocat", le renard, la moufette, raton-laveur, marmotte	$3.25
3—Chevreuil, ours et autres espèces énumérées ci-haut (2).	$4.25
4—Chevreuil, ours, renard. Pour l'Ile d'Anticostie seulement	$5.00
5—Orignal, ours et autres espèces énumérées ci-haut (2).	$12.50

Wilfrid LANDRY, publiciste,
Association de Chasse
et Pêche de Joliette Inc.

C'est votre JOUR DE CHANCE!





Pourquoi payer plus?

Profitez de cette chance unique que vous offre la MANUFACTURE S & W pour vous habiller directement à la manufacture, et par le fait même économiser 50% et plus.

Comparez ces prix et vous serez d'accord avec nous. Nous vous offrons la même qualité de marchandise que les magasins de détail avec la seule différence que vous payerez 50% moins cher.



LUXUEUX COMPLETS

Pour hommes et jeunes gens

Elégance et distinction dans les coupes et tissus de haut qualité!...

Se vend dans les magasins de détail $79.95
- Tissus "Vénitien", "Worsted", "Tergall"
- Tous les modèles en vogue
- Grandeurs 35 à 46
- Couleurs des tissus variées

Prix S & W $39.95

MANTEAUX

EN VERITABLE CUIR

- Pour hommes et dames
- Importation d'Espagne
- Coupe — Couleurs — Style 1969
- Fabrication par des experts

PRIX DES MAGASINS DE DETAIL $135.00

Prix S & W $74.00



VESTONS SPORT POUR HOMMES

TISSU RICHE ET DOUX AU TOUCHER — CONFECTION IMPECCABLE
COUPE A LA MODE — COULEURS ET GRANDEURS POUR TOUS

MAGASIN DE DETAIL $45.00

Prix S & W $22.00

TRENCH

POUR HOMMES ET JEUNES GENS
COUPE 1969 — COULEURS VARIEES
TOUTES LES GRANDEURS

Rég. $29.95 **Prix S & W $14.75**



PALETOTS

3 SAISONS

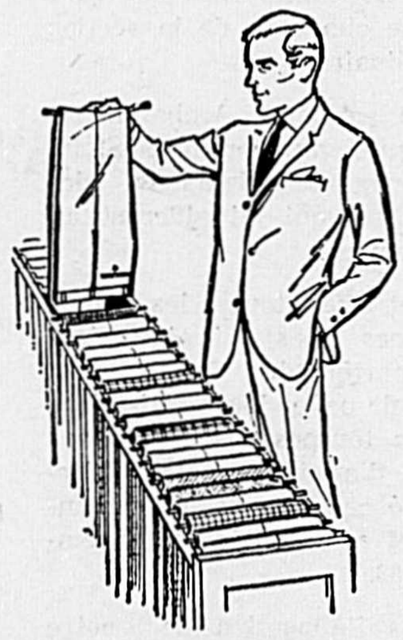
HOMMES ET JEUNES GENS

- Doublure Orlon détachable par une glissière, gardant le corps chaud par tout temps.
- Grandeurs 34 à 44 — Coloris en vogue

Magasins de détail $34.95

Prix S & W $24.00

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT





N'EXIGEANT JAMAIS DE REPASSAGE

PANTALONS

pour hommes et jeunes gens
TOUT LAINE
A PLIS PERMANENTS

IDEAL AVEC

VESTON SPORT

PRIX DES MAGASINS DE DETAIL

$22.95

Prix S & W

$11.95

Manufacture S & W

227 SUD, GASPARD entre St-Antoine et de Lanaudière JOLIETTE TEL. 756-6977

DEMANDEZ MONSIEUR ALEX

HEURES D'OUVERTURE
TOUS LES JOURS
DE 9 H. A.M. A 5 H. P.M.
SAMEDI INCLUS
VENDREDI DE 9 H. A.M.
A 10 H. P.M.